

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

**Total S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes  
consolidés**

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

Commissaires aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaires aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

## Total S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2010

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Total S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'application du changement de méthode relatif à la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises ».

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés, certains principes comptables appliqués par Total S.A. impliquent une part importante d'estimations et d'hypothèses. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des « successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux hypothèses significatives retenues par la direction et aux estimations qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Comme indiqué dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses et jugements qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 10 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

Jay Nirsimloo

Pascal Macioce

Laurent Vitse

# Compte de résultat consolidé

## TOTAL

Exercice (en millions d'euros) <sup>(a)</sup>		2010	2009	2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<i>(notes 4 et 5)</i>	<b>159 269</b>	<b>131 327</b>	<b>179 976</b>
Droits d'accises		(18 793)	(19 174)	(19 645)
Produits des ventes		140 476	112 153	160 331
Achats, nets de variation de stocks	<i>(note 6)</i>	(93 171)	(71 058)	(111 024)
Autres charges d'exploitation	<i>(note 6)</i>	(19 135)	(18 591)	(19 101)
Charges d'exploration	<i>(note 6)</i>	(864)	(698)	(764)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(8 421)	(6 682)	(5 755)
Autres produits	<i>(note 7)</i>	1 396	314	369
Autres charges	<i>(note 7)</i>	(900)	(600)	(554)
Coût de l'endettement financier brut		(465)	(530)	(1 000)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		131	132	473
Coût de l'endettement financier net	<i>(note 29)</i>	(334)	(398)	(527)
Autres produits financiers	<i>(note 8)</i>	442	643	728
Autres charges financières	<i>(note 8)</i>	(407)	(345)	(325)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	<i>(note 12)</i>	1 953	1 642	1 721
Charge d'impôt	<i>(note 9)</i>	(10 228)	(7 751)	(14 146)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>10 807</b>	<b>8 629</b>	<b>10 953</b>
Part du Groupe		10 571	8 447	10 590
Intérêts minoritaires		236	182	363
Résultat net par action (euros)		4,73	3,79	4,74
Résultat net dilué par action (euros)		4,71	3,78	4,71

(a) Excepté pour les résultats nets par action.

## Résultat global consolidé

### TOTAL

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>10 807</b>	<b>8 629</b>	<b>10 953</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Ecart de conversion de consolidation	2 231	(244)	(722)
Actifs disponibles à la vente	(100)	38	(254)
Couverture de flux futurs	(80)	128	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	302	234	173
Autres éléments	(7)	(5)	1
Effet d'impôt	28	(38)	30
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt) (note 17)</b>	<b>2 374</b>	<b>113</b>	<b>(772)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>13 181</b>	<b>8 742</b>	<b>10 181</b>
- Part du Groupe	12 936	8 500	9 852
- Intérêts minoritaires	245	242	329

# Bilan consolidé

## TOTAL

Au 31 décembre  
(en millions d'euros)

	2010	2009	2008
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	(notes 5 et 10) 8 917	7 514	5 341
Immobilisations corporelles	(notes 5 et 11) 54 964	51 590	46 142
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	(note 12) 11 516	13 624	14 668
Autres titres	(note 13) 4 590	1 162	1 165
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(note 20) 1 870	1 025	892
Autres actifs non courants	(note 14) 3 655	3 081	3 044
<b>Total actifs non courants</b>	<b>85 512</b>	<b>77 996</b>	<b>71 252</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	(note 15) 15 600	13 867	9 621
Clients et comptes rattachés	(note 16) 18 159	15 719	15 287
Autres créances	(note 16) 7 483	8 198	9 642
Actifs financiers courants	(note 20) 1 205	311	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 27) 14 489	11 662	12 321
<b>Total actifs courants</b>	<b>56 936</b>	<b>49 757</b>	<b>47 058</b>
<b>Actifs destinés à être cédés ou échangés</b>	(note 34) <b>1 270</b>	-	-
<b>Total actif</b>	<b>143 718</b>	<b>127 753</b>	<b>118 310</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	5 874	5 871	5 930
Primes et réserves consolidées	60 538	55 372	52 947
Écarts de conversion	(2 495)	(5 069)	(4 876)
Actions autodétenues	(3 503)	(3 622)	(5 009)
<b>Total des capitaux propres - part du Groupe</b>	(note 17) <b>60 414</b>	<b>52 552</b>	<b>48 992</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>857</b>	<b>987</b>	<b>958</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>61 271</b>	<b>53 539</b>	<b>49 950</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Impôts différés	(note 9) 9 947	8 948	7 973
Engagements envers le personnel	(note 18) 2 171	2 040	2 011
Provisions et autres passifs non courants	(note 19) 9 098	9 381	7 858
<b>Total passifs non courants</b>	<b>21 216</b>	<b>20 369</b>	<b>17 842</b>
<b>Dettes financières non courantes</b>	(note 20) <b>20 783</b>	<b>19 437</b>	<b>16 191</b>
<b>Dettes courantes</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	18 450	15 383	14 815
Autres créiteurs et dettes diverses	(note 21) 11 989	11 908	11 632
Dettes financières courantes	(note 20) 9 653	6 994	7 722
Autres passifs financiers courants	(note 20) 159	123	158
<b>Total dettes courantes</b>	<b>40 251</b>	<b>34 408</b>	<b>34 327</b>
<b>Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés</b>	(note 34) <b>197</b>	-	-
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>143 718</b>	<b>127 753</b>	<b>118 310</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

### TOTAL

(note 27)

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 807	8 629	10 953
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	9 117	7 107	6 197
Provisions et impôts différés	527	441	(150)
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	(60)	-	(505)
(Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(1 046)	(200)	(257)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(470)	(378)	(311)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(496)	(3 316)	2 571
Autres, nets	114	77	171
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>18 493</b>	<b>12 360</b>	<b>18 669</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>			
Investissements corporels et incorporels	(13 812)	(11 849)	(11 861)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(862)	(160)	(559)
Coût d'acquisition de titres	(654)	(400)	(416)
Augmentation des prêts non courants	(945)	(940)	(804)
<b>Investissements</b>	<b>(16 273)</b>	<b>(13 349)</b>	<b>(13 640)</b>
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 534	138	130
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	310	-	88
Produits de cession d'autres titres	1 608	2 525	1 233
Remboursement de prêts non courants	864	418	1 134
<b>Désinvestissements</b>	<b>4 316</b>	<b>3 081</b>	<b>2 585</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(11 957)</b>	<b>(10 268)</b>	<b>(11 055)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	41	41	262
- actions propres	49	22	(1 189)
- actionnaires minoritaires	-	-	(4)
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(5 098)	(5 086)	(4 945)
- aux actionnaires minoritaires	(152)	(189)	(213)
Autres opérations avec les minoritaires	(429)	-	-
Émission nette d'emprunts non courants	3 789	5 522	3 009
Variation des dettes financières courantes	(731)	(3 124)	1 437
Variation des actifs et passifs financiers courants	(817)	(54)	850
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(3 348)</b>	<b>(2 868)</b>	<b>(793)</b>
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>3 188</b>	<b>(776)</b>	<b>6 821</b>
Incidence des variations de change	(361)	117	(488)
Trésorerie en début de période	11 662	12 321	5 988
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>14 489</b>	<b>11 662</b>	<b>12 321</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

### TOTAL

(en millions d'euros)	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>2 395 532 097</b>	<b>5 989</b>	<b>48 797</b>	<b>(4 396)</b>	<b>(151 421 232)</b>	<b>(5 532)</b>	<b>44 858</b>	<b>842</b>	<b>45 700</b>
Résultat net 2008	-	-	10 590	-	-	-	10 590	363	10 953
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(258)	(480)	-	-	(738)	(34)	(772)
<b>Résultat global</b>	-	-	<b>10 332</b>	<b>(480)</b>	-	-	<b>9 852</b>	<b>329</b>	<b>10 181</b>
Dividendes	-	-	(4 945)	-	-	-	(4 945)	(213)	(5 158)
Émissions d'actions (note 17)	6 275 977	16	246	-	-	-	262	-	262
Rachats d'actions	-	-	-	-	(27 600 000)	(1 339)	(1 339)	-	(1 339)
Cessions d'actions <sup>(a)</sup>	-	-	(71)	-	5 939 137	221	150	-	150
Paiements en actions (note 25)	-	-	154	-	-	-	154	-	154
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulation d'actions (note 17)	(30 000 000)	(75)	(1 566)	-	30 000 000	1 641	-	-	-
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(23 724 023)</b>	<b>(59)</b>	<b>(6 182)</b>	-	<b>8 339 137</b>	<b>523</b>	<b>(5 718)</b>	<b>(213)</b>	<b>(5 931)</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>2 371 808 074</b>	<b>5 930</b>	<b>52 947</b>	<b>(4 876)</b>	<b>(143 082 095)</b>	<b>(5 009)</b>	<b>48 992</b>	<b>958</b>	<b>49 950</b>
Résultat net 2009	-	-	8 447	-	-	-	8 447	182	8 629
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	246	(193)	-	-	53	60	113
<b>Résultat global</b>	-	-	<b>8 693</b>	<b>(193)</b>	-	-	<b>8 500</b>	<b>242</b>	<b>8 742</b>
Dividendes	-	-	(5 086)	-	-	-	(5 086)	(189)	(5 275)
Émissions d'actions (note 17)	1 414 810	3	38	-	-	-	41	-	41
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions <sup>(a)</sup>	-	-	(143)	-	2 874 905	165	22	-	22
Paiements en actions (note 25)	-	-	106	-	-	-	106	-	106
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(23)	-	-	-	(23)	(24)	(47)
Annulation d'actions (note 17)	(24 800 000)	(62)	(1 160)	-	24 800 000	1 222	-	-	-
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(23 385 190)</b>	<b>(59)</b>	<b>(6 268)</b>	-	<b>27 674 905</b>	<b>1 387</b>	<b>(4 940)</b>	<b>(213)</b>	<b>(5 153)</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>2 348 422 884</b>	<b>5 871</b>	<b>55 372</b>	<b>(5 069)</b>	<b>(115 407 190)</b>	<b>(3 622)</b>	<b>52 552</b>	<b>987</b>	<b>53 539</b>
Résultat net 2010	-	-	10 571	-	-	-	10 571	236	10 807
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(216)	2 581	-	-	2 365	9	2 374
<b>Résultat global</b>	-	-	<b>10 355</b>	<b>2 581</b>	-	-	<b>12 936</b>	<b>245</b>	<b>13 181</b>
Dividendes	-	-	(5 098)	-	-	-	(5 098)	(152)	(5 250)
Émissions d'actions (note 17)	1 218 047	3	38	-	-	-	41	-	41
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions <sup>(a)</sup>	-	-	(70)	-	2 919 511	119	49	-	49
Paiements en actions (note 25)	-	-	140	-	-	-	140	-	140
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(199)	(7)	-	-	(206)	(223)	(429)
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>1 218 047</b>	<b>3</b>	<b>(5 189)</b>	<b>(7)</b>	<b>2 919 511</b>	<b>119</b>	<b>(5 074)</b>	<b>(375)</b>	<b>(5 449)</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>2 349 640 931</b>	<b>5 874</b>	<b>60 538</b>	<b>(2 495)</b>	<b>(112 487 679)</b>	<b>(3 503)</b>	<b>60 414</b>	<b>857</b>	<b>61 271</b>

(a) Actions propres destinées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions et actions gratuites dont bénéficient les salariés du Groupe.



# TOTAL

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

---

En date du 10 février 2011, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2011.

### Introduction

Les comptes consolidés de TOTAL S.A. et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2010.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

Parmi ces nouveaux textes entrés en application au 1<sup>er</sup> janvier 2010, il convient de noter IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées introduisent notamment un certain nombre de dispositions nouvelles quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Leur application est prospective.

Par ailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». Jusqu'au 31 décembre 2009, ces entités étaient consolidées par intégration proportionnelle. Ce changement concerne deux entités et présente un caractère non significatif (voir la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés).

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres ;
- sont préparés de manière prudente ;
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

## 1) Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliqué par le Groupe, selon lequel les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût amorti quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnel tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur quand il s'agit d'actifs et passifs financiers.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

### A) *Principes de consolidation*

Les filiales contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités contrôlées conjointement et les actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entreprise. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20%, la consolidation par mise en équivalence ne s'applique que lorsque l'influence notable peut être démontrée.

Toutes les transactions inter-compagnies significatives sont éliminées.

### B) *Regroupement d'entreprises*

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables acquis, passifs repris et intérêts minoritaires des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

L'acquéreur doit comptabiliser le *goodwill* à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent de :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts minoritaires et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise
- sur la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. Le *badwill* résiduel est comptabilisé directement en résultat.

Lors de transactions avec les intérêts minoritaires, l'écart entre le prix payé (reçu) et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis (cédés) est enregistré directement dans les capitaux propres.

L'analyse des *goodwill* est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Les formations d'entités contrôlées conjointement par apports non monétaires des coentrepreneurs sont comptabilisées selon les modalités de l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées en commun - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Un résultat de cession sur la participation précédemment détenue est comptabilisé à la hauteur du pourcentage d'intérêt du coentrepreneur dans la coentreprise.

### C) *Méthodes de conversion*

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

#### (i) **Éléments monétaires**

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat dans les rubriques « Autres produits » ou « Autres charges ».

## **(ii) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère**

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts minoritaires » pour la part des minoritaires.

### ***D) Chiffre d'affaires – produits des ventes***

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant est recouvrable et qu'il peut être raisonnablement estimé. Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses de chaque contrat.

Le revenu lié à la vente d'électricité est enregistré lors du transfert de propriété en accord avec les clauses contractuelles.

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus *pro rata temporis* sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

Le produit des ventes comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

### ***E) Charges liées aux paiements en actions***

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charges immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

### ***F) Impôts sur le résultat***

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financés en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

## **G) Résultat net par action**

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

## **H) Actifs d'exploration et de production pétrolière et minière**

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

### **(i) Coûts d'exploration**

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et du jugement de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
  - le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
  - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de

réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges.

## **ii) Actifs de production d'hydrocarbures**

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la vie économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

## **iii) Activité minière**

Les coûts d'exploration minière, incluant les études et les campagnes de carottages, sont passés en charges tant que l'existence de ressources n'a pas été évaluée.

Lorsque l'évaluation conclut à l'existence de ressources, les coûts engagés postérieurement à cette évaluation sont capitalisés temporairement en attente d'une décision de développement du champ si cette décision est fortement probable. Dans le cas contraire, les coûts sont passés en charges.

Lorsque la décision de développement est prise, les coûts capitalisés temporairement sont intégrés au coût du développement et amortis à compter de la mise en production selon le même rythme que les actifs de développement.

Les coûts de développement minier comprennent les coûts de découverte initiaux et tous les coûts encourus pour accéder aux réserves, en particulier ceux :

- des infrastructures de surface ;
- des machines et matériels mobiles d'un coût significatif ;
- des utilités et installations annexes hors-site.

Ces coûts sont capitalisés et amortis soit sur le mode linéaire, soit à l'unité de production à compter de la mise en production.

## **l) Goodwill et autres immobilisations incorporelles hors droits miniers**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les modalités de détermination des *goodwill* sont présentées dans la note 1B de l'annexe aux comptes consolidés. Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les *goodwill* sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les *goodwill* sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

## Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;
- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les modalités de capitalisation de coûts d'emprunt sont les suivantes :

- si le projet bénéficie d'un financement spécifique, le coût d'emprunt est basé sur le taux de cet emprunt ;
- si le projet est financé par l'ensemble de la dette du Groupe, la capitalisation des coûts d'emprunt est basée sur le taux moyen pondéré d'emprunt de la période.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 – 12 ans
- matériel de transport : 5 – 20 ans
- dépôts et équipements associés : 10 – 15 ans
- installations complexes spécialisées et *pipelines* : 10 – 30 ans
- constructions : 10 – 50 ans

## K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

## L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les *goodwill*.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles. Cette perte de valeur est affectée en priorité sur les *goodwill*.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les *goodwill* ont un caractère irréversible.

## **M) Actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

### **(i) Prêts et créances financières**

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que cette valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

### **(ii) Autres titres**

Les autres titres sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

### **(iii) Instruments dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques décrite dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

#### *- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie*

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

#### *- Instruments financiers de gestion du financement à long terme*

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de :

- 1) Couverture de juste valeur (*fair value hedge*) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes et des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
  - si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.
- 2) Couverture de flux futurs (*cash flow hedge*) du risque de change sur l'emprunt externe. Leur variation de juste valeur est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Lorsque l'élément couvert a un impact en résultat, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisées en capitaux propres sont également recyclées en résultat.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

Lorsque l'instrument de couverture prend fin, est vendu ou résilié, les gains et pertes cumulés précédemment en capitaux propres sont conservés en capitaux propres et ne sont recyclés en résultat que lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat.

#### - *Instruments financiers de couverture des capitaux propres des filiales étrangères*

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des capitaux propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (*net investment hedge*) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en capitaux propres.

La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

#### - *Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret*

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les *swaps* de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achat/vente de pétrole brut, produits pétroliers, gaz, électricité ou charbon, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 28, 29, 30 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **(iv) Dettes financières non courantes et courantes**

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

### **(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres et valeurs mobilières de placement cotés, pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations calculées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.



Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Dettes financières, swaps d'émission*

La valeur de marché des *swaps* d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces *swaps* a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- *Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés*

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et produits dérivés. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- *Autres instruments financiers*

La valeur de marché des *swaps* de taux et des *FRA (Forward Rate Agreement)* est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et *swaps* de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

- *Hiérarchie des justes valeurs*

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- Niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans les notes 29 et 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

## N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

### *Aval (Raffinage & Marketing)*

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

### *Chimie*

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

## *O) Actions propres*

Les actions TOTAL, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

## *P) Provisions et autres passifs non courants*

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

## *Q) Restitution des sites*

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

## *R) Engagements envers le personnel*

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10% du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

## *S) Tableau de flux de trésorerie*

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

### **Dettes financières non courantes**

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*.

### *T) Droits d'émission de CO<sub>2</sub>*

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO<sub>2</sub>, les dispositions suivantes sont appliquées :

- les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle ;
- les écarts éventuels entre les quotas disponibles et les obligations de restitution à l'échéance font l'objet de provisions pour leur valeur de marché ;
- les opérations réalisées sur le marché au comptant sont comptabilisées à leur valeur de transaction en résultat ;
- les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

### *U) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés le cas échéant sur des lignes distinctes du bilan.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

### *V) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS*

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS :

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor (voir la note 1R de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## W) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

### **IFRS 9 « Instruments financiers »**

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, et a inclus en octobre 2010 les modalités de classement et l'évaluation des passifs financiers. La norme sera complétée par des dispositions sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 établit que les actifs et passifs financiers sont généralement évalués soit à la juste valeur par résultat soit au coût amorti sous certaines conditions. La norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'application de la norme telle que publiée à fin 2010 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

### **IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »**

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » qui vise principalement à clarifier la définition d'une partie liée et à alléger les informations à fournir par les entités contrôlées par l'État. La norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'application de cette norme ne devrait pas avoir d'effet significatif sur l'information présentée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

### **IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres »**

En novembre 2009, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ». L'interprétation traite de la comptabilisation des émissions d'instruments de capitaux propres dont le but est d'éteindre un passif financier. Elle prévoit que les instruments émis soient évalués en juste valeur et que la différence éventuelle avec la valeur comptable du passif financier éteint soit enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 (soit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

## **2) Principaux indicateurs de l'information par secteur**

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

### **Les éléments d'ajustement**

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les éléments d'ajustement comprennent :

#### (i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

#### (ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence au différentiel de prix fin de mois d'une période à l'autre ou par référence à des prix moyens de la période selon la nature des stocks concernés et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments qui permettent de passer du « Résultat net des activités » au résultat net consolidé part du Groupe de Sanofi-Aventis (voir le paragraphe de la note 3 sur les cessions de titres Sanofi-Aventis et la perte de l'influence notable dans Sanofi-Aventis)

### **Principaux indicateurs**

#### (i) Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles et des droits miniers.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

#### (ii) Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après prise en compte des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après l'impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette) et les intérêts minoritaires.

#### (iii) Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

#### (iv) Résultat net ajusté dilué par action

Résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions.

#### (v) Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

#### (vi) ROACE (Return on Average Capital Employed) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

#### (vii) Dette financière nette

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

## **3) Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions**

Au cours des exercices 2010, 2009 et 2008, les principales variations de la composition du Groupe et les principales acquisitions et cessions ont été les suivantes :

### **Exercice 2010**

#### ➤ **Amont**

- Total E&P Canada Ltd., filiale de TOTAL, a signé courant juillet 2010 un accord avec la société UTS Energy Corporation (UTS) en vue d'acquérir la société UTS dont son actif principal, la participation de 20% qu'elle détient dans le projet minier Fort Hills, situé en Athabasca, dans la province canadienne de l'Alberta.

Total E&P Canada a finalisé le 30 septembre 2010 l'acquisition de l'intégralité des titres UTS pour un montant en numéraire de 3,08 dollars canadiens par action. Compte tenu du montant de cash détenu par UTS et acquis par TOTAL (232 millions d'euros), le coût d'acquisition ressort pour TOTAL à 862 millions d'euros. Ce montant se décompose principalement en droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 646 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles » et en immobilisations corporelles reconnues à l'actif du bilan consolidé pour 217 millions d'euros.

- TOTAL a finalisé en septembre 2010 la cession à BP et Hess de ses participations dans les champs de Valhall (15,72%) et Hod (25%), situés en Mer du Nord norvégienne, pour un montant de 800 millions d'euros.

- TOTAL a signé courant septembre 2010 un accord avec Santos et Petronas en vue d'acquérir une participation de 20% dans le projet GLNG, en Australie. A l'issue de cette transaction finalisée en octobre 2010, les participations dans le projet sont : Santos (45%, opérateur), Petronas (35%) et TOTAL (20%).

Le coût d'acquisition est de 566 millions d'euros et se décompose principalement en droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 617 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

De plus, TOTAL a annoncé en décembre 2010 un accord pour acquérir une participation supplémentaire de 7,5% dans ce projet (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

- TOTAL a cédé en décembre 2010 sa participation de 5% dans le Bloc 31 situé dans l'offshore très profond angolais à la société China Sonangol International Holding Limited.

#### ➤ **Aval**

- TOTAL et ERG ont annoncé en janvier 2010 avoir conclu un accord portant sur la création d'une joint-venture, nommée TotalErg, par apports de la majeure partie de leurs activités dans le secteur du raffinage et du marketing en Italie. TotalErg est opérationnelle depuis le 1er octobre 2010. Le pacte d'actionnaires prévoit une gouvernance conjointe, ainsi que l'autonomie opérationnelle de la joint-venture. La participation de TOTAL dans TotalErg s'élève à 49% et est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence (voir la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés).

#### ➤ **Chimie**

- TOTAL a finalisé le 1<sup>er</sup> avril 2010 la cession au groupe américain Jarden Corporation de ses activités de chimie de spécialités grand public Mapa Spontex, pour une valeur d'entreprise de 335 millions d'euros.

#### ➤ **Holding**

- Le 24 mars 2010, TOTAL S.A. a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire afin d'acquérir les 1 468 725 actions Elf Aquitaine non encore détenues, représentant 0,52 % du capital et 0,27 % des droits de vote d'Elf Aquitaine, au prix unitaire de 305 euros (coupon du solde du dividende 2009 attaché). Ce projet a été déclaré conforme par l'AMF le 13 avril 2010.

L'offre publique de retrait était ouverte du 16 au 29 avril 2010 inclus. Les actions Elf Aquitaine visées par l'offre qui n'ont pas été apportées à celle-ci ont été transférées, dans le cadre du retrait obligatoire, au profit de TOTAL S.A. le jour de négociation suivant la clôture de l'offre, soit le 30 avril 2010, moyennant une indemnisation identique au prix de l'offre.

Le 30 avril, TOTAL S.A. a annoncé détenir 100% des titres émis par la société Elf Aquitaine à la suite de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire, le montant de l'opération s'élevant à 450 millions d'euros.

En application de la nouvelle norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010, les transactions réalisées avec les intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions en capital, i.e., en capitaux propres consolidés.

En conséquence, à la suite de l'acquisition par TOTAL S.A. de la totalité des actions Elf Aquitaine, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable de la quote-part des intérêts minoritaires acquis a été comptabilisée en diminution des capitaux propres.

- Au cours de l'exercice 2010, TOTAL a progressivement cédé 1,88% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 5,51%.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, compte tenu d'une représentation réduite au Conseil d'administration et de la baisse du pourcentage des droits de vote, TOTAL ne dispose plus d'une influence notable dans Sanofi-Aventis et a cessé de comptabiliser cette participation selon la méthode de la mise en équivalence. La participation dans Sanofi-Aventis est donc comptabilisée comme un titre disponible à la vente dans la rubrique « Autres titres » du bilan, à sa juste valeur, soit au cours de Bourse.

Au titre de ce changement de méthode de comptabilisation, un gain de 135 millions d'euros a été comptabilisé en résultat net au 31 décembre 2010.

## **Exercice 2009**

#### ➤ **Amont**

- En décembre 2009, TOTAL a signé un accord avec Chesapeake Energy Corporation pour acquérir 25% du portefeuille de Chesapeake dans le *Barnett Shale* dans l'État du Texas aux États-Unis. Le coût d'acquisition de ces actifs s'élevait à 1 562 millions d'euros, correspondant à la valeur des droits miniers reconnus à l'actif

du bilan consolidé pour 1 449 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles » et à celle des immobilisations corporelles reconnues à l'actif du bilan consolidé pour 113 millions d'euros. En l'absence de règlement intervenu en 2009, une dette correspondante a été reconnue dans les rubriques « Provisions et autres passifs non courants » et « Autres créditeurs et dettes diverses » à hauteur respectivement de 818 millions d'euros et 744 millions d'euros.

➤ **Holding**

- Au cours de l'exercice 2009, TOTAL a progressivement cédé 3,99% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 7,39%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence au titre de l'exercice 2009.

**Exercice 2008**

➤ **Amont**

- À la suite de l'offre publique d'achat décrite dans le prospectus daté du 13 mai 2008 et reconduite par les avis du 19 juin 2008, du 4 juillet 2008 et du 16 juillet 2008, TOTAL a acquis 100% des actions ordinaires de catégorie A de la société Synenco Energy Inc. Le principal actif de Synenco est une participation de 60% dans le projet Northern Lights situé en Athabasca, dans la province canadienne de l'Alberta.

Le coût d'acquisition de l'actif net de cette société hors trésorerie acquise (161 millions d'euros) s'élevait à 352 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 221 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Synenco Energy Inc. est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

- En août 2008, TOTAL a acquis la société néerlandaise Goal Petroleum BV. Le coût d'acquisition de l'actif s'élevait à 349 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 292 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Goal Petroleum BV est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

- À la suite de l'accord intervenu entre les différents partenaires en novembre 2008, la participation du Groupe dans le champ de Kashagan est passée de 18,52% à 16,81%.

➤ **Holding**

- Au cours de l'exercice 2008, TOTAL a progressivement cédé 1,68% du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 11,38%. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes de TOTAL selon la méthode de la mise en équivalence au titre de l'exercice 2008.

#### **4) Informations par secteur d'activité**

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL. Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs Amont, Aval et Chimie.

- l'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Énergies Nouvelles ;
- l'Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- la Chimie comprend la Chimie de base et les Spécialités.

Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings (dont la participation dans Sanofi-Aventis).

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

## A) Informations par secteur d'activité

<b>Exercice 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	18 527	123 245	17 490	7	-	159 269
Chiffre d'affaires Groupe	22 540	4 693	981	186	(28 400)	-
Droits d'accises	-	(18 793)	-	-	-	(18 793)
<b>Produits des ventes</b>	<b>41 067</b>	<b>109 145</b>	<b>18 471</b>	<b>193</b>	<b>(28 400)</b>	<b>140 476</b>
Charges d'exploitation	(18 271)	(105 660)	(16 974)	(665)	28 400	(113 170)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 346)	(2 503)	(533)	(39)	-	(8 421)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>17 450</b>	<b>982</b>	<b>964</b>	<b>(511)</b>	<b>-</b>	<b>18 885</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 533	141	215	595	-	2 484
Impôts du résultat opérationnel net	(10 131)	(201)	(267)	263	-	(10 336)
<b>Résultat opérationnel net</b>	<b>8 852</b>	<b>922</b>	<b>912</b>	<b>347</b>	<b>-</b>	<b>11 033</b>
Coût net de la dette nette						(226)
Intérêts minoritaires						(236)
<b>Résultat net</b>						<b>10 571</b>

<b>Exercice 2010 (éléments d'ajustement<sup>(a)</sup>)</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
<b>Produits des ventes</b>						
Charges d'exploitation	-	923	92	-		1 015
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(203)	(1 192)	(21)	-		(1 416)
<b>Résultat opérationnel<sup>(b)</sup></b>	<b>(203)</b>	<b>(269)</b>	<b>71</b>	<b>-</b>		<b>(401)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments <sup>(c)</sup>	183	(126)	(16)	227		268
Impôts du résultat opérationnel net	275	149	-	(6)		418
<b>Résultat opérationnel net<sup>(b)</sup></b>	<b>255</b>	<b>(246)</b>	<b>55</b>	<b>221</b>		<b>285</b>
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						(2)
<b>Résultat net</b>						<b>283</b>

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et, jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>
(b) Dont effet de stock				
sur le résultat opérationnel	-	863	130	-
sur le résultat opérationnel net	-	640	113	-
(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(81)



<b>Exercice 2010 (ajusté)</b> (en millions d'euros) <sup>(a)</sup>	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	18 527	123 245	17 490	7	-	159 269
Chiffre d'affaires Groupe	22 540	4 693	981	186	(28 400)	-
Droits d'accises	-	(18 793)	-	-	-	(18 793)
<b>Produits des ventes</b>	<b>41 067</b>	<b>109 145</b>	<b>18 471</b>	<b>193</b>	<b>(28 400)</b>	<b>140 476</b>
Charges d'exploitation	(18 271)	(106 583)	(17 066)	(665)	28 400	(114 185)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 143)	(1 311)	(512)	(39)	-	(7 005)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>17 653</b>	<b>1 251</b>	<b>893</b>	<b>(511)</b>	-	<b>19 286</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 350	267	231	368	-	2 216
Impôts du résultat opérationnel net	(10 406)	(350)	(267)	269	-	(10 754)
<b>Résultat opérationnel net ajusté</b>	<b>8 597</b>	<b>1 168</b>	<b>857</b>	<b>126</b>	-	<b>10 748</b>
Coût net de la dette nette						(226)
Intérêts minoritaires						(234)
<b>Résultat net ajusté</b>						<b>10 288</b>
<b>Résultat net ajusté dilué par action (euros)</b>						<b>4,58</b>

(a) Excepté pour le résultat net par action

<b>Exercice 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Investissements bruts	13 208	2 343	641	81		16 273
Désinvestissements au prix de cession	2 067	499	347	1 403		4 316
Flux de trésorerie d'exploitation	15 573	1 441	934	545		18 493
<b>Bilan au 31 décembre 2010</b>						
Immobilisations corporelles et incorporelles	50 565	8 675	4 388	253		63 881
Titres des sociétés mises en équivalence	5 002	2 782	1 349	-		9 133
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	4 184	1 366	979	4 099		10 628
Besoin en fonds de roulement	(363)	9 154	2 223	(211)		10 803
Provisions et autres passifs non courants	(16 076)	(2 328)	(1 631)	(1 181)		(21 216)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	660	-	413	-		1 073
<b>Capitaux employés (bilan)</b>	<b>43 972</b>	<b>19 649</b>	<b>7 721</b>	<b>2 960</b>		<b>74 302</b>
Moins effet de stock	-	(4 088)	(409)	1 061		(3 436)
<b>Capitaux employés (information par secteur)</b>	<b>43 972</b>	<b>15 561</b>	<b>7 312</b>	<b>4 021</b>		<b>70 866</b>
<b>ROACE en pourcentage</b>	<b>21%</b>	<b>8%</b>	<b>12%</b>			<b>16%</b>

<b>Exercice 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	16 072	100 518	14 726	11	-	131 327
Chiffre d'affaires Groupe	15 958	3 786	735	156	(20 635)	-
Droits d'accises	-	(19 174)	-	-	-	(19 174)
<b>Produits des ventes</b>	<b>32 030</b>	<b>85 130</b>	<b>15 461</b>	<b>167</b>	<b>(20 635)</b>	<b>112 153</b>
Charges d'exploitation	(14 752)	(81 281)	(14 293)	(656)	20 635	(90 347)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 420)	(1 612)	(615)	(35)	-	(6 682)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12 858</b>	<b>2 237</b>	<b>553</b>	<b>(524)</b>	-	<b>15 124</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	846	169	(58)	697	-	1 654
Impôts du résultat opérationnel net	(7 486)	(633)	(92)	326	-	(7 885)
<b>Résultat opérationnel net</b>	<b>6 218</b>	<b>1 773</b>	<b>403</b>	<b>499</b>	-	<b>8 893</b>
Coût net de la dette nette						(264)
Intérêts minoritaires						(182)
<b>Résultat net</b>						<b>8 447</b>

<b>Exercice 2009 (éléments d'ajustement<sup>(a)</sup>)</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
<b>Produits des ventes</b>						
Charges d'exploitation	(17)	1 558	344	-		1 885
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4)	(347)	(40)	-		(391)
<b>Résultat opérationnel<sup>(b)</sup></b>	<b>(21)</b>	<b>1 211</b>	<b>304</b>	-		<b>1 494</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments <sup>(c)</sup>	(160)	22	(123)	(117)		(378)
Impôts du résultat opérationnel net	17	(413)	(50)	(3)		(449)
<b>Résultat opérationnel net<sup>(b)</sup></b>	<b>(164)</b>	<b>820</b>	<b>131</b>	<b>(120)</b>		<b>667</b>
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						(4)
<b>Résultat net</b>						<b>663</b>

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet de stock	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>
sur le résultat opérationnel	-	1 816	389	-
sur le résultat opérationnel net	-	1 285	254	-
(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(300)

<b>Exercice 2009 (ajusté)</b> (en millions d'euros) <sup>(a)</sup>	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	16 072	100 518	14 726	11	-	131 327
Chiffre d'affaires Groupe	15 958	3 786	735	156	(20 635)	-
Droits d'accises	-	(19 174)	-	-	-	(19 174)
<b>Produits des ventes</b>	<b>32 030</b>	<b>85 130</b>	<b>15 461</b>	<b>167</b>	<b>(20 635)</b>	<b>112 153</b>
Charges d'exploitation	(14 735)	(82 839)	(14 637)	(656)	20 635	(92 232)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 416)	(1 265)	(575)	(35)	-	(6 291)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>12 879</b>	<b>1 026</b>	<b>249</b>	<b>(524)</b>	-	<b>13 630</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 006	147	65	814	-	2 032
Impôts du résultat opérationnel net	(7 503)	(220)	(42)	329	-	(7 436)
<b>Résultat opérationnel net ajusté</b>	<b>6 382</b>	<b>953</b>	<b>272</b>	<b>619</b>	-	<b>8 226</b>
Coût net de la dette nette						(264)
Intérêts minoritaires						(178)
<b>Résultat net ajusté</b>						<b>7 784</b>
<b>Résultat net ajusté dilué par action (euros)</b>						<b>3,48</b>

(a) Excepté pour le résultat net par action

<b>Exercice 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Investissements bruts	9 855	2 771	631	92		13 349
Désinvestissements au prix de cession	398	133	47	2 503		3 081
Flux de trésorerie d'exploitation	10 200	1 164	1 082	(86)		12 360
<b>Bilan au 31 décembre 2009</b>						
Immobilisations corporelles et incorporelles	43 997	9 588	5 248	271		59 104
Titres des sociétés mises en équivalence	4 260	2 110	652	4 235		11 257
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	3 844	1 369	850	547		6 610
Besoin en fonds de roulement	660	7 624	2 151	58		10 493
Provisions et autres passifs non courants	(15 364)	(2 190)	(1 721)	(1 094)		(20 369)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	-	-	-	-		-
<b>Capitaux employés (bilan)</b>	<b>37 397</b>	<b>18 501</b>	<b>7 180</b>	<b>4 017</b>		<b>67 095</b>
Moins effet de stock	-	(3 202)	(282)	840		(2 644)
<b>Capitaux employés (information par secteur)</b>	<b>37 397</b>	<b>15 299</b>	<b>6 898</b>	<b>4 857</b>		<b>64 451</b>
<b>ROACE en pourcentage</b>	<b>18%</b>	<b>7%</b>	<b>4%</b>			<b>13%</b>

<b>Exercice 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	24 256	135 524	20 150	46	-	179 976
Chiffre d'affaires Groupe	25 132	5 574	1 252	120	(32 078)	-
Droits d'accises	-	(19 645)	-	-	-	(19 645)
<b>Produits des ventes</b>	<b>49 388</b>	<b>121 453</b>	<b>21 402</b>	<b>166</b>	<b>(32 078)</b>	<b>160 331</b>
Charges d'exploitation	(21 915)	(119 425)	(20 942)	(685)	32 078	(130 889)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 005)	(1 202)	(518)	(30)	-	(5 755)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>23 468</b>	<b>826</b>	<b>(58)</b>	<b>(549)</b>	<b>-</b>	<b>23 687</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 541	(158)	(34)	590	-	1 939
Impôts du résultat opérationnel net	(14 563)	(143)	76	315	-	(14 315)
<b>Résultat opérationnel net</b>	<b>10 446</b>	<b>525</b>	<b>(16)</b>	<b>356</b>	<b>-</b>	<b>11 311</b>
Coût net de la dette nette						(358)
Intérêts minoritaires						(363)
<b>Résultat net</b>						<b>10 590</b>

<b>Exercice 2008 (éléments d'ajustement<sup>(a)</sup>)</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe						
Chiffre d'affaires Groupe						
Droits d'accises						
<b>Produits des ventes</b>						
Charges d'exploitation	-	(2 776)	(925)	-		(3 701)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(171)	-	(6)	-		(177)
<b>Résultat opérationnel<sup>(b)</sup></b>	<b>(171)</b>	<b>(2 776)</b>	<b>(931)</b>	<b>-</b>		<b>(3 878)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments <sup>(c)</sup>	(164)	(195)	(82)	(345)		(786)
Impôts du résultat opérationnel net	57	927	329	(2)		1 311
<b>Résultat opérationnel net<sup>(b)</sup></b>	<b>(278)</b>	<b>(2 044)</b>	<b>(684)</b>	<b>(347)</b>		<b>(3 353)</b>
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						23
<b>Résultat net</b>						<b>(3 330)</b>

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet de stock	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>
sur le résultat opérationnel	-	(2 776)	(727)	-
sur le résultat opérationnel net	-	(1 971)	(504)	-

(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis				
	-	-	-	(393)

<b>Exercice 2008 (ajusté)</b> (en millions d'euros) <sup>(a)</sup>	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires hors Groupe	24 256	135 524	20 150	46	-	179 976
Chiffre d'affaires Groupe	25 132	5 574	1 252	120	(32 078)	-
Droits d'accises	-	(19 645)	-	-	-	(19 645)
<b>Produits des ventes</b>	<b>49 388</b>	<b>121 453</b>	<b>21 402</b>	<b>166</b>	<b>(32 078)</b>	<b>160 331</b>
Charges d'exploitation	(21 915)	(116 649)	(20 017)	(685)	32 078	(127 188)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 834)	(1 202)	(512)	(30)	-	(5 578)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>23 639</b>	<b>3 602</b>	<b>873</b>	<b>(549)</b>	<b>-</b>	<b>27 565</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 705	37	48	935	-	2 725
Impôts du résultat opérationnel net	(14 620)	(1 070)	(253)	317	-	(15 626)
<b>Résultat opérationnel net ajusté</b>	<b>10 724</b>	<b>2 569</b>	<b>668</b>	<b>703</b>	<b>-</b>	<b>14 664</b>
Coût net de la dette nette						(358)
Intérêts minoritaires						(386)
<b>Résultat net ajusté</b>						<b>13 920</b>
<b>Résultat net ajusté dilué par action (euros)</b>						<b>6,20</b>

(a) Excepté pour le résultat net par action

<b>Exercice 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Amont</b>	<b>Aval</b>	<b>Chimie</b>	<b>Holding</b>	<b>Éliminations de consolidation</b>	<b>Total</b>
Investissements bruts	10 017	2 418	1 074	131		13 640
Désinvestissements au prix de cession	1 130	216	53	1 186		2 585
Flux de trésorerie d'exploitation	13 765	3 111	920	873		18 669
<b>Bilan au 31 décembre 2008</b>						
Immobilisations corporelles et incorporelles	37 090	8 823	5 323	247		51 483
Titres des sociétés mises en équivalence	3 892	1 958	677	6 134		12 661
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	3 739	1 170	762	545		6 216
Besoin en fonds de roulement	570	5 317	2 348	(132)		8 103
Provisions et autres passifs non courants	(12 610)	(2 191)	(1 903)	(1 138)		(17 842)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	-	-	-	-		-
<b>Capitaux employés (bilan)</b>	<b>32 681</b>	<b>15 077</b>	<b>7 207</b>	<b>5 656</b>		<b>60 621</b>
Moins effet de stock	-	(1 454)	(46)	387		(1 113)
<b>Capitaux employés (information par secteur)</b>	<b>32 681</b>	<b>13 623</b>	<b>7 161</b>	<b>6 043</b>		<b>59 508</b>
<b>ROACE en pourcentage</b>	<b>36%</b>	<b>20%</b>	<b>9%</b>			<b>26%</b>

## B) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

<b>Exercice 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Ajusté</b>	<b>Éléments d'ajustement<sup>(a)</sup></b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
Chiffre d'affaires	159 269	-	159 269
Droits d'accises	(18 793)	-	(18 793)
Produits des ventes	140 476	-	140 476
Achats, nets de variation de stocks	(94 286)	1 115	(93 171)
Autres charges d'exploitation	(19 035)	(100)	(19 135)
Charges d'exploration	(864)	-	(864)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(7 005)	(1 416)	(8 421)
Autres produits	524	872	1 396
Autres charges	(346)	(554)	(900)
Coût de l'endettement financier brut	(465)	-	(465)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	131	-	131
Coût de l'endettement financier net	(334)	-	(334)
Autres produits financiers	442	-	442
Autres charges financières	(407)	-	(407)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 003	(50)	1 953
Charge d'impôt	(10 646)	418	(10 228)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>10 522</b>	<b>285</b>	<b>10 807</b>
Part du Groupe	10 288	283	10 571
Intérêts minoritaires	234	2	236

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et, jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

<b>Exercice 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Ajusté</b>	<b>Éléments d'ajustement<sup>(a)</sup></b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
Chiffre d'affaires	131 327	-	131 327
Droits d'accises	(19 174)	-	(19 174)
Produits des ventes	112 153	-	112 153
Achats, nets de variation de stocks	(73 263)	2 205	(71 058)
Autres charges d'exploitation	(18 271)	(320)	(18 591)
Charges d'exploration	(698)	-	(698)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 291)	(391)	(6 682)
Autres produits	131	183	314
Autres charges	(315)	(285)	(600)
Coût de l'endettement financier brut	(530)	-	(530)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	132	-	132
Coût de l'endettement financier net	(398)	-	(398)
Autres produits financiers	643	-	643
Autres charges financières	(345)	-	(345)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 918	(276)	1 642
Charge d'impôt	(7 302)	(449)	(7 751)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>7 962</b>	<b>667</b>	<b>8 629</b>
Part du Groupe	7 784	663	8 447
Intérêts minoritaires	178	4	182

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

<b>Exercice 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Ajusté</b>	<b>Éléments d'ajustement<sup>(a)</sup></b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
Chiffre d'affaires	179 976	-	179 976
Droits d'accises	(19 645)	-	(19 645)
Produits des ventes	160 331	-	160 331
Achats, nets de variation de stocks	(107 521)	(3 503)	(111 024)
Autres charges d'exploitation	(18 903)	(198)	(19 101)
Charges d'exploration	(764)	-	(764)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 578)	(177)	(5 755)
Autres produits	153	216	369
Autres charges	(147)	(407)	(554)
Coût de l'endettement financier brut	(1 000)	-	(1 000)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	473	-	473
Coût de l'endettement financier net	(527)	-	(527)
Autres produits financiers	728	-	728
Autres charges financières	(325)	-	(325)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 316	(595)	1 721
Charge d'impôt	(15 457)	1 311	(14 146)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>14 306</b>	<b>(3 353)</b>	<b>10 953</b>
Part du Groupe	13 920	(3 330)	10 590
Intérêts minoritaires	386	(23)	363

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

### C) Nature des éléments d'ajustement par secteur

Les éléments d'ajustement du compte de résultat, selon la définition donnée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, sont les suivants :

#### Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

##### Exercice 2010

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	863	130	-	993
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(203)	(1 192)	(21)	-	(1 416)
Autres éléments	-	60	(38)	-	22
<b>Total</b>	<b>(203)</b>	<b>(269)</b>	<b>71</b>	<b>-</b>	<b>(401)</b>

#### Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

##### Exercice 2010

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	635	113	-	748
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(81)	(81)
Charges de restructuration	-	(12)	(41)	-	(53)
Dépréciations exceptionnelles	(297)	(913)	(14)	-	(1 224)
Plus-values de cession	589	122	33	302	1 046
Autres éléments	(37)	(83)	(33)	-	(153)
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>(251)</b>	<b>58</b>	<b>221</b>	<b>283</b>

#### Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

##### Exercice 2009

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 816	389	-	2 205
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(4)	(347)	(40)	-	(391)
Autres éléments	(17)	(258)	(45)	-	(320)
<b>Total</b>	<b>(21)</b>	<b>1 211</b>	<b>304</b>	<b>-</b>	<b>1 494</b>

#### Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

##### Exercice 2009

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	1 279	254	-	1 533
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(300)	(300)
Charges de restructuration	-	(27)	(102)	-	(129)
Dépréciations exceptionnelles	(52)	(253)	(28)	-	(333)
Plus-values de cession	-	-	-	179	179
Autres éléments	(112)	(182)	7	-	(287)
<b>Total</b>	<b>(164)</b>	<b>817</b>	<b>131</b>	<b>(121)</b>	<b>663</b>



## Éléments d'ajustement du résultat opérationnel

### Exercice 2008

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	(2 776)	(727)	-	(3 503)
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(171)	-	(6)	-	(177)
Autres éléments	-	-	(198)	-	(198)
<b>Total</b>	<b>(171)</b>	<b>(2 776)</b>	<b>(931)</b>	<b>-</b>	<b>(3 878)</b>

## Éléments d'ajustement du résultat net part du Groupe

### Exercice 2008

(en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Total
Effet de stock	-	(1 949)	(503)	-	(2 452)
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis	-	-	-	(393)	(393)
Charges de restructuration	-	(47)	(22)	-	(69)
Dépréciations exceptionnelles	(172)	(26)	(7)	-	(205)
Plus-values de cession	130	-	-	84	214
Autres éléments	(236)	-	(151)	(38)	(425)
<b>Total</b>	<b>(278)</b>	<b>(2 022)</b>	<b>(683)</b>	<b>(347)</b>	<b>(3 330)</b>

### D) Informations sur les dépréciations d'actifs

Au titre de l'exercice 2010, des dépréciations d'actifs ont été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 1 416 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 224 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations ont été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe. Ces éléments d'ajustement sont présentés dans la note 4C ci-dessus sous la rubrique « Dépréciations exceptionnelles ».

Les dépréciations portent sur certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles des indicateurs de perte de valeur ont été identifiés, en raison de l'évolution des conditions d'exploitation ou de l'environnement économique des activités concernées.

Les principes appliqués sont les suivants :

- la valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, telle que définie dans la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés « Dépréciation des actifs immobilisés » ;
- les flux de trésorerie ont été établis avec les hypothèses retenues dans le plan long terme du Groupe. Ces hypothèses (incluant notamment les prix futurs des produits, l'offre et la demande de produits, les volumes de production futurs) représentent la meilleure estimation par le management du Groupe de l'ensemble des conditions économiques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- les flux de trésorerie futurs, déterminés à partir du plan long terme, sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 8% après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux a été appliqué de manière constante sur les exercices 2008, 2009 et 2010.
- La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 8% après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent entre 9% et 12% en 2010.

Les UGT du secteur Amont affectées par ces dépréciations sont des champs pétroliers et des participations dans des entreprises associées consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Au titre de l'exercice 2010, le Groupe a comptabilisé des dépréciations pour 203 millions d'euros en résultat opérationnel et 297 millions d'euros en résultat net part du Groupe, incluant principalement une dépréciation des actifs liés à son projet de construction d'un *upgrader* à Edmonton, le Groupe ayant renoncé à ce projet dans le cadre des accords signés avec Suncor.

Les UGT de l'Aval sont des filiales ou groupes de filiales (ou d'actifs industriels) organisées par pays pour les activités de raffinage et par zone géographique pertinente pour les activités commerciales. En 2010, l'environnement économique des activités du raffinage est toujours très défavorable, la situation au niveau mondial continuant à être

caractérisée par un excédent global de capacité par rapport à la demande en produits pétroliers. Cet excédent est de plus en plus localisé en Europe où la demande baisse alors que la croissance de la consommation est forte dans les pays émergents (Moyen-Orient et Asie). Compte tenu des caractéristiques spécifiques des outils industriels, ce contexte persistant de marges dégradées a eu un effet particulièrement négatif sur les résultats des UGT de raffinage en France et au Royaume-Uni et a entraîné des pertes opérationnelles importantes malgré les efforts déployés en terme d'optimisation des opérations. Par ailleurs, des opérateurs ont été amenés à annoncer des fermetures d'installations ces derniers mois ou ont cherché à en céder d'autres sans que des opérations majeures soient réalisées en 2010. Ces éléments ont conduit le Groupe à comptabiliser des dépréciations de certains actifs européens, principalement au sein des UGT raffinage France et Royaume-Uni, pour 1 192 millions d'euros en résultat opérationnel et 913 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Les analyses de sensibilité réalisées sur les autres UGT du raffinage en Europe, en faisant varier le taux d'actualisation et les marges, ne conduisent pas à enregistrer des dépréciations complémentaires.

Les UGT de la Chimie sont des divisions mondiales, chaque division regroupant un ensemble d'activités ou de produits homogènes sur les plans stratégiques, commerciaux et industriels.

Au titre de l'exercice 2009, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 413 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 382 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel pour 391 millions d'euros et du résultat net part du Groupe pour 333 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 2008, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Aval et Chimie avec un impact de 216 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 244 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel pour 177 millions d'euros et du résultat net part du Groupe pour 205 millions d'euros.

Au titre des exercices 2010 et 2009, aucune reprise de perte de valeur n'a été enregistrée. Au titre de l'exercice 2008, des reprises de perte de valeur avaient été enregistrées dans le secteur Amont avec un impact de 41 millions d'euros sur le résultat opérationnel et de 29 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

## 5) Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Reste du monde	Total
<b>Exercice 2010</b>						
Chiffre d'affaires hors Groupe	36 820	72 636	12 432	12 561	24 820	<b>159 269</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 666	14 568	9 584	20 166	13 897	<b>63 881</b>
Investissements bruts	1 062	2 629	3 626	4 855	4 101	<b>16 273</b>
<b>Exercice 2009</b>						
Chiffre d'affaires hors Groupe	32 437	60 140	9 515	9 808	19 427	<b>131 327</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 973	15 218	8 112	17 312	11 489	<b>59 104</b>
Investissements bruts	1 189	2 502	1 739	4 651	3 268	<b>13 349</b>
<b>Exercice 2008</b>						
Chiffre d'affaires hors Groupe	43 616	82 761	14 002	12 482	27 115	<b>179 976</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 260	13 485	5 182	15 460	10 096	<b>51 483</b>
Investissements bruts	1 997	2 962	1 255	4 500	2 926	<b>13 640</b>

## 6) Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Achats, nets de variation de stocks <sup>(a)</sup>	(93 171)	(71 058)	(111 024)
Charges d'exploration	(864)	(698)	(764)
Autres charges d'exploitation <sup>(b)</sup>	(19 135)	(18 591)	(19 101)
dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles	387	515	459
dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles	(101)	(43)	(29)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(113 170)</b>	<b>(90 347)</b>	<b>(130 889)</b>

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties.

(b) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés « Effectifs du Groupe et charges de personnel »).

## 7) Autres produits et autres charges

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	1 117	200	257
Profits de change	-	-	112
Autres	279	114	-
<b>Autres produits</b>	<b>1 396</b>	<b>314</b>	<b>369</b>
Pertes de change	-	(32)	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(267)	(142)	(162)
Autres	(633)	(426)	(392)
<b>Autres charges</b>	<b>(900)</b>	<b>(600)</b>	<b>(554)</b>

### Autres produits

En 2010, les plus-values sur cession proviennent principalement de cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans les champs de Valhall et Hod en Norvège et de la participation dans le bloc 31 en Angola, voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés) ainsi que de l'effet du changement de méthode de comptabilisation et des cessions de la participation Sanofi-Aventis (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2009, les plus-values sur cession provenaient principalement de la cession de titres Sanofi-Aventis.

En 2008, les plus-values sur cession provenaient principalement de cessions d'actifs dans le secteur Amont ainsi que de la cession de titres Sanofi-Aventis.

### Autres charges

En 2010, la rubrique « Autres » est principalement constituée de 248 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie.

En 2009, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 190 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie.

En 2008, la rubrique « Autres » était principalement constituée de :

- 107 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Amont, Aval et Chimie ;
- 48 millions d'euros de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements ».

## 8) Autres produits financiers et autres charges financières

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Revenus des participations	255	210	238
Frais financiers immobilisés	113	117	271
Autres	74	316	219
<b>Autres produits financiers</b>	<b>442</b>	<b>643</b>	<b>728</b>
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(338)	(283)	(229)
Autres	(69)	(62)	(96)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(407)</b>	<b>(345)</b>	<b>(325)</b>

## 9) Impôts sur les sociétés

Depuis 1966, le Groupe est imposé selon le régime du bénéfice consolidé, accordé par agrément triennal du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Le renouvellement de l'agrément du Groupe au régime du bénéfice consolidé a été demandé pour la période 2011-2013. Il est en cours d'instruction au ministère du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élèvent à 26 458 millions d'euros au 31 décembre 2010. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

Par ailleurs, aucun impôt différé n'est reconnu au titre des réserves consolidées des filiales françaises du Groupe, dont le montant est d'environ 21 147 millions d'euros, dans la mesure où la distribution de ces réserves serait exonérée d'impôt pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient plus de 95% du capital.

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Impôts courants	(9 934)	(7 213)	(14 117)
Impôts différés	(294)	(538)	(29)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(10 228)</b>	<b>(7 751)</b>	<b>(14 146)</b>

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Déficits et crédits d'impôts reportables	1 145	1 114	1 031
Pensions, retraites et obligations similaires	535	517	519
Autres provisions non déductibles temporairement	2 757	2 184	2 075
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>4 437</b>	<b>3 815</b>	<b>3 625</b>
Dépréciation des impôts différés actifs	(576)	(484)	(475)
<b>Impôts différés actifs nets</b>	<b>3 861</b>	<b>3 331</b>	<b>3 150</b>
Amortissement fiscal accéléré	(10 966)	(9 791)	(8 836)
Autres déductions fiscales temporaires	(1 339)	(1 179)	(1 171)
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>(12 305)</b>	<b>(10 970)</b>	<b>(10 007)</b>
<b>Passif net d'impôt différé</b>	<b>(8 444)</b>	<b>(7 639)</b>	<b>(6 857)</b>

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Impôts différés actifs, non courants ( <i>note 14</i> )	1 378	1 164	1 010
Impôts différés actifs, courants ( <i>note 16</i> )	151	214	206
Impôts différés passifs, non courants	(9 947)	(8 948)	(7 973)
Impôts différés passifs, courants	(26)	(69)	(100)
<b>Montant net</b>	<b>(8 444)</b>	<b>(7 639)</b>	<b>(6 857)</b>

La variation au bilan de la position nette d'impôts différés est analysée dans le tableau suivant :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(7 639)</b>	<b>(6 857)</b>	<b>(7 251)</b>
Impôts différés reconnus en résultat	(294)	(538)	(29)
Impôts différés reconnus en capitaux propres <sup>(a)</sup>	28	(38)	30
Variations de périmètre	(59)	(1)	(1)
Effets de change	(480)	(205)	394
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(8 444)</b>	<b>(7 639)</b>	<b>(6 857)</b>

(a) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente et des impôts différés relatifs à la couverture de flux futurs (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

### Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 807	8 629	10 953
Impôts sur les sociétés	10 228	7 751	14 146
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>21 035</b>	<b>16 380</b>	<b>25 099</b>
Taux d'imposition français	34,43%	34,43%	34,43%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(7 242)</b>	<b>(5 640)</b>	<b>(8 642)</b>
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(4 921)	(3 214)	(6 326)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	672	565	593
Différences permanentes	1 375	597	315
Ajustements d'impôt courant sur exercices antérieurs	(45)	(47)	12
Ajustements d'impôt différé afférents aux variations des taux d'impôt	2	(1)	(31)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(65)	(6)	(63)
Autres	(4)	(5)	(4)
<b>Charge d'impôt dans le compte de résultat</b>	<b>(10 228)</b>	<b>(7 751)</b>	<b>(14 146)</b>

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2010 qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34,43% (identique aux exercices 2009 et 2008).

Les différences permanentes sont principalement dues aux dépréciations de *goodwill*, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités et au régime du bénéfice consolidé.

### Échéancier des crédits d'impôt

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>		<b>2009</b>		<b>2008</b>	
	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>
2009	-	-	-	-	233	115
2010	-	-	258	126	167	79
2011	225	110	170	83	93	42
2012	177	80	121	52	61	19
2013 <sup>(a)</sup>	146	59	133	43	1 765	587
2014 <sup>(b)</sup>	1 807	602	1 804	599	-	-
2015 et suivants	190	62	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	774	232	661	211	560	189
<b>Total</b>	<b>3 319</b>	<b>1 145</b>	<b>3 147</b>	<b>1 114</b>	<b>2 879</b>	<b>1 031</b>

(a) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2013 et années suivantes pour l'exercice 2008.

(b) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2014 et années suivantes pour l'exercice 2009.

## 10) Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 498	(596)	902
Droits miniers prouvés et non prouvés	10 099	(2 712)	7 387
Autres immobilisations incorporelles	2 803	(2 175)	628
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>14 400</b>	<b>(5 483)</b>	<b>8 917</b>

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 776	(614)	1 162
Droits miniers prouvés et non prouvés	8 204	(2 421)	5 783
Autres immobilisations incorporelles	2 712	(2 143)	569
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>12 692</b>	<b>(5 178)</b>	<b>7 514</b>

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 690	(616)	1 074
Droits miniers prouvés et non prouvés	6 010	(2 268)	3 742
Autres immobilisations incorporelles	2 519	(1 994)	525
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>10 219</b>	<b>(4 878)</b>	<b>5 341</b>

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles nettes			Dotations nettes d'amortissements et dépréciations			Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
	au 1 <sup>er</sup> janvier	Acquisitions	Cessions						
2010	7 514	2 466	(62)	(553)	491	(939)		8 917	
2009	5 341	629	(64)	(345)	2	1 951		7 514	
2008	4 650	404	(3)	(259)	(93)	642		5 341	

En 2010, la colonne « Autres » comprend principalement les droits miniers de Chesapeake dans le *Barnett Shale* reclassés dans les acquisitions pour (975) millions d'euros et le reclassement de droits miniers sur Joslyn en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour (390) millions d'euros, en incluant l'effet de change (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés), partiellement compensés par l'acquisition d'UTS pour 646 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2009, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Chesapeake dans le *Barnett Shale* pour 1 449 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Synenco Energy Inc. pour 221 millions d'euros et de Goal Petroleum BV pour 292 millions d'euros.

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2010 des *goodwill* répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Goodwill net au 1 <sup>er</sup> janvier 2010				Goodwill net au 31 décembre 2010
	Augmentations	Dépréciations	Autres		
<b>Amont</b>	78	-	-	-	78
<b>Aval</b>	202	22	(88)	(54)	82
<b>Chimie</b>	857	-	-	(140)	717
<b> Holding</b>	25	-	-	-	25
<b>Total</b>	<b>1 162</b>	<b>22</b>	<b>(88)</b>	<b>(194)</b>	<b>902</b>

La colonne « Autres » correspond principalement à la cession de Mapa Spontex et au reclassement du *goodwill* des activités résines faisant l'objet d'un projet de cession en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

## 11) Immobilisations corporelles

<b>Au 31 décembre 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>Immobilisations de l'Exploration &amp; Production</b>			
Sur permis prouvés	77 183	(50 582)	26 601
Sur permis non prouvés	347	(1)	346
Travaux en cours	14 712	(37)	14 675
<b>Sous-total</b>	<b>92 242</b>	<b>(50 620)</b>	<b>41 622</b>
<b>Autres immobilisations</b>			
Terrains	1 304	(393)	911
Installations techniques (y compris transport)	23 831	(17 010)	6 821
Constructions	6 029	(3 758)	2 271
Immobilisations en cours	2 350	(488)	1 862
Autres immobilisations	6 164	(4 687)	1 477
<b>Sous-total</b>	<b>39 678</b>	<b>(26 336)</b>	<b>13 342</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>131 920</b>	<b>(76 956)</b>	<b>54 964</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)			
	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>Immobilisations de l'Exploration &amp; Production</b>			
Sur permis prouvés	71 082	(44 718)	26 364
Sur permis non prouvés	182	(1)	181
Travaux en cours	10 351	(51)	10 300
<b>Sous-total</b>	<b>81 615</b>	<b>(44 770)</b>	<b>36 845</b>
<b>Autres immobilisations</b>			
Terrains	1 458	(435)	1 023
Installations techniques (y compris transport)	22 927	(15 900)	7 027
Constructions	6 142	(3 707)	2 435
Immobilisations en cours	2 774	(155)	2 619
Autres immobilisations	6 506	(4 865)	1 641
<b>Sous-total</b>	<b>39 807</b>	<b>(25 062)</b>	<b>14 745</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>121 422</b>	<b>(69 832)</b>	<b>51 590</b>

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<b>Immobilisations de l'Exploration &amp; Production</b>			
Sur permis prouvés	61 727	(39 315)	22 412
Sur permis non prouvés	106	(1)	105
Travaux en cours	9 586	-	9 586
<b>Sous-total</b>	<b>71 419</b>	<b>(39 316)</b>	<b>32 103</b>
<b>Autres immobilisations</b>			
Terrains	1 446	(429)	1 017
Installations techniques (y compris transport)	21 734	(14 857)	6 877
Constructions	5 739	(3 441)	2 298
Immobilisations en cours	2 226	(10)	2 216
Autres immobilisations	6 258	(4 627)	1 631
<b>Sous-total</b>	<b>37 403</b>	<b>(23 364)</b>	<b>14 039</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>108 822</b>	<b>(62 680)</b>	<b>46 142</b>

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations corporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
<b>2010</b>	<b>51 590</b>	<b>11 346</b>	<b>(1 269)</b>	<b>(8 564)</b>	<b>2 974</b>	<b>(1 113)</b>	<b>54 964</b>
2009	46 142	11 212	(65)	(6 765)	397	669	51 590
2008	41 467	11 442	(102)	(5 941)	(1 151)	427	46 142

En 2010, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans les champs de Valhall et Hod en Norvège et de la participation dans le bloc 31 en Angola, voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact des dépréciations exceptionnelles d'actifs comptabilisées à hauteur de 1 416 millions d'euros (voir la note 4C de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, la colonne « Autres » correspond principalement au changement de méthode de consolidation de Samsung Total Petrochemicals (voir la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés) pour (541) millions d'euros et au reclassement pour (537) millions d'euros, en incluant l'effet de change, des immobilisations corporelles de Joslyn, de Total E&P Cameroun et des activités résines faisant l'objet d'un projet de cession en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés), partiellement compensés par l'acquisition d'UTS pour 217 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2009, la colonne « Autres » correspondait principalement à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites et aux immobilisations corporelles de Chesapeake dans le *Barnett Shale* pour 113 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, la colonne « Autres » correspondait principalement à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites.



Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions en location financement pour les montants suivants :

<b>Au 31 décembre 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Net</b>
Installations techniques	480	(332)	148
Constructions	54	(24)	30
Autres immobilisations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>534</b>	<b>(356)</b>	<b>178</b>

<b>Au 31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Net</b>
Installations techniques	548	(343)	205
Constructions	60	(30)	30
Autres immobilisations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>608</b>	<b>(373)</b>	<b>235</b>

<b>Au 31 décembre 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Net</b>
Installations techniques	558	(316)	242
Constructions	35	(28)	7
Autres immobilisations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>593</b>	<b>(344)</b>	<b>249</b>

## 12) Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » (voir la note 1 « Principes comptables » paragraphes A et V de l'annexe aux comptes consolidés). Jusqu'au 31 décembre 2009, ces entités étaient consolidées par intégration proportionnelle.

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2010 % de détention	2009	2008	2010 valeur d'équivalence	2009	2008
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	1 108	1 136	1 135
PetroCedeño - EM	30,32%	30,32%	30,32%	1 136	874	760
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	48,83%	340	385	403
Angola LNG Ltd.	13,60%	13,60%	13,60%	710	490	326
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	85	83	251
Société du Terminal Méthanier De Fos Cavaou	28,03%	28,79%	30,30%	125	124	114
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	172	118	85
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	184	143	82
Shtokman Development AG <sup>(a)</sup>	25,00%	25,00%	25,00%	214	162	35
AMYRIS <sup>(b)</sup>	22,03%	-	-	101	-	-
Autres	-	-	-	749	745	700
<b>Total entreprises associées</b>				<b>4 924</b>	<b>4 260</b>	<b>3 891</b>
Autres	-	-	-	78	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>78</b>	-	-
<b>Total Amont</b>				<b>5 002</b>	<b>4 260</b>	<b>3 891</b>
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	48,83%	2 151	1 927	1 810
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals (quote-part Aval) <sup>(a)</sup>	37,50%	37,50%	37,50%	47	60	75
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	-	-	-
Autres	-	-	-	159	123	73
<b>Total entreprises associées</b>				<b>2 357</b>	<b>2 110</b>	<b>1 958</b>
SARA <sup>(d)</sup>	50,00%	-	-	134	-	-
TotalErg <sup>(b)</sup>	49,00%	-	-	289	-	-
Autres	-	-	-	2	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>425</b>	-	-
<b>Total Aval</b>				<b>2 782</b>	<b>2 110</b>	<b>1 958</b>
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	48,83%	411	396	424
Qatar Petrochemical Company Ltd.	20,00%	20,00%	20,00%	221	205	192
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals (quote-part Chimie) <sup>(a)</sup>	37,50%	37,50%	37,50%	4	5	6
Autres	-	-	-	68	46	55
<b>Total entreprises associées</b>				<b>704</b>	<b>652</b>	<b>677</b>
Samsung Total Petrochemicals <sup>(d)</sup>	50,00%	-	-	645	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>645</b>	-	-
<b>Total Chimie</b>				<b>1 349</b>	<b>652</b>	<b>677</b>
Sanofi-Aventis <sup>(c)</sup>	-	7,39%	11,38%	-	4 235	6 137
<b>Total entreprises associées</b>				-	<b>4 235</b>	<b>6 137</b>
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				-	-	-
<b>Total Holding</b>				-	<b>4 235</b>	<b>6 137</b>
<b>Total titres</b>				<b>9 133</b>	<b>11 257</b>	<b>12 663</b>
Prêts				2 383	2 367	2 005
<b>Total titres et prêts</b>				<b>11 516</b>	<b>13 624</b>	<b>14 668</b>

(a) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2010.

(c) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi-Aventis au 1<sup>er</sup> juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(d) Changement de méthode de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Exercice		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
	% de détention			quote-part du profit (perte)		
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	207	227	554
PetroCedeño - EM	30,32%	30,32%	30,32%	195	166	193
CEPSA (quote-part Amont)	48,83%	48,83%	48,83%	57	23	50
Angola LNG Ltd.	13,60%	13,60%	13,60%	8	9	10
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	136	114	126
Société du Terminal Méthanier De Fos Cavaou	28,03%	28,79%	30,30%	-	-	(5)
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	121	94	83
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	288	8	(11)
Shtokman Development AG <sup>(a)</sup>	25,00%	25,00%	25,00%	(5)	4	-
AMYRIS <sup>(b)</sup>	22,03%	-	-	(3)	-	-
Autres	-	-	-	177	214	178
<b>Total entreprises associées</b>				<b>1 181</b>	<b>859</b>	<b>1 178</b>
Autres	-	-	-	6	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Amont</b>				<b>1 187</b>	<b>859</b>	<b>1 178</b>
CEPSA (quote-part Aval)	48,83%	48,83%	48,83%	172	149	76
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals (quote-part Aval) <sup>(a)</sup>	37,50%	37,50%	37,50%	(19)	(12)	-
Wepec	22,41%	22,41%	22,41%	29	-	(110)
Autres	-	-	-	47	81	(13)
<b>Total entreprises associées</b>				<b>229</b>	<b>218</b>	<b>(47)</b>
SARA <sup>(d)</sup>	50,00%	-	-	31	-	-
TotalErg <sup>(b)</sup>	49,00%	-	-	(11)	-	-
Autres	-	-	-	2	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>22</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Aval</b>				<b>251</b>	<b>218</b>	<b>(47)</b>
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83%	48,83%	48,83%	78	10	10
Qatar Petrochemical Company Ltd.	20,00%	20,00%	20,00%	84	74	66
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals (quote-part Chimie) <sup>(a)</sup>	37,50%	37,50%	37,50%	(1)	(1)	-
Autres	-	-	-	41	(4)	(1)
<b>Total entreprises associées</b>				<b>202</b>	<b>79</b>	<b>75</b>
Samsung Total Petrochemicals <sup>(d)</sup>	50,00%	-	-	104	-	-
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>104</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Chimie</b>				<b>306</b>	<b>79</b>	<b>75</b>
Sanofi-Aventis <sup>(c)</sup>	-	7,39%	11,38%	209	486	515
<b>Total entreprises associées</b>				<b>209</b>	<b>486</b>	<b>515</b>
<b>Total entreprises contrôlées conjointement</b>				<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Holding</b>				<b>209</b>	<b>486</b>	<b>515</b>
<b>Total titres</b>				<b>1 953</b>	<b>1 642</b>	<b>1 721</b>

(a) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2010.

(c) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi-Aventis au 1<sup>er</sup> juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(d) Changement de méthode de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La quote-part de la valeur boursière de CEPSA s'élève à 2 389 millions d'euros au 31 décembre 2010 pour une valeur d'équivalence de 2 902 millions d'euros. La valeur recouvrable de CEPSA déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés étant supérieure à la valeur d'équivalence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Les principaux agrégats financiers en part Groupe des sociétés comptabilisées par mise en équivalence sont les suivants :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>		<b>2009</b>		<b>2008</b>	
	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>
Actifs	19 192	2 770	22 681	-	23 173	-
Capitaux propres	7 985	1 148	11 257	-	12 663	-
Passifs	11 207	1 622	11 424	-	10 510	-

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>		<b>2009</b>		<b>2008</b>	
	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>	<b>Entreprises associées</b>	<b>Entreprises contrôlées conjointement</b>
Produits des ventes	16 529	2 575	14 434	-	19 982	-
Résultat avant impôts	2 389	166	2 168	-	2 412	-
Charge d'impôt	(568)	(34)	(526)	-	(691)	-
<b>Résultat net</b>	<b>1 821</b>	<b>132</b>	<b>1 642</b>	<b>-</b>	<b>1 721</b>	<b>-</b>

### 13) Autres titres

Les titres présentés ci-après appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir la note 1M(ii) de l'annexe aux comptes consolidés).

<b>Au 31 décembre 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Valeur historique</b>	<b>Gain (Perte) latent</b>	<b>Valeur au bilan</b>
Sanofi-Aventis <sup>(a)</sup>	3 510	(56)	3 454
Areva <sup>(b)</sup>	69	63	132
Arkema	-	-	-
Chicago Mercantile Exchange Group <sup>(c)</sup>	1	9	10
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie <sup>(d)</sup>	37	(3)	34
Autres titres cotés	2	(1)	1
<b>Autres titres cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>3 619</b>	<b>12</b>	<b>3 631</b>
BBPP	60	-	60
BTC Limited	141	-	141
Autres titres non cotés	758	-	758
<b>Autres titres non cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>959</b>	<b>-</b>	<b>959</b>
<b>Total autres titres</b>	<b>4 578</b>	<b>12</b>	<b>4 590</b>

<b>Au 31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Valeur historique</b>	<b>Gain (Perte) latent</b>	<b>Valeur au bilan</b>
Areva <sup>(b)</sup>	69	58	127
Arkema	15	47	62
Chicago Mercantile Exchange Group <sup>(c)</sup>	1	9	10
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie <sup>(d)</sup>	35	(2)	33
Autres titres cotés	-	-	-
<b>Autres titres cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>120</b>	<b>112</b>	<b>232</b>
BBPP	72	-	72
BTC Limited	144	-	144
Autres titres non cotés	714	-	714
<b>Autres titres non cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>930</b>	<b>-</b>	<b>930</b>
<b>Total autres titres</b>	<b>1 050</b>	<b>112</b>	<b>1 162</b>

<b>Au 31 décembre 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Valeur historique</b>	<b>Gain (Perte) latent</b>	<b>Valeur au bilan</b>
Areva <sup>(b)</sup>	69	59	128
Arkema	16	15	31
Chicago Mercantile Exchange Group <sup>(c)</sup>	1	5	6
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie <sup>(d)</sup>	36	(5)	31
Autres titres cotés	-	-	-
<b>Autres titres cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>122</b>	<b>74</b>	<b>196</b>
BBPP	75	-	75
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	733	-	733
<b>Autres titres non cotés <sup>(e)</sup></b>	<b>969</b>	<b>-</b>	<b>969</b>
<b>Total autres titres</b>	<b>1 091</b>	<b>74</b>	<b>1 165</b>

(a) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi-Aventis au 1<sup>er</sup> juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Gain latent calculé sur la base du certificat d'investissement.

(c) Les titres Nymex Holdings Inc. ont été échangés au cours du processus d'acquisition ouvert le 11 juin 2008 et clos le 22 août 2008 par lequel Chicago Mercantile Exchange Group a acquis la totalité des titres Nymex Holdings Inc.

(d) Titres acquis en 2008.

(e) Dont dépréciations de 597 millions d'euros en 2010, 599 millions d'euros en 2009 et 608 millions d'euros en 2008.

## 14) Autres actifs non courants

### Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	1 378	-	1 378
Prêts et avances <sup>(a)</sup>	2 060	(464)	1 596
Autres	681	-	681
<b>Total</b>	<b>4 119</b>	<b>(464)</b>	<b>3 655</b>

### Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	1 164	-	1 164
Prêts et avances <sup>(a)</sup>	1 871	(587)	1 284
Autres	633	-	633
<b>Total</b>	<b>3 668</b>	<b>(587)</b>	<b>3 081</b>

### Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs, non courants	1 010	-	1 010
Prêts et avances <sup>(a)</sup>	1 932	(529)	1 403
Autres	631	-	631
<b>Total</b>	<b>3 573</b>	<b>(529)</b>	<b>3 044</b>

(a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Les variations des dépréciations sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations			Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
	au 1 <sup>er</sup> janvier	Dotations	Reprises		
<b>2010</b>	<b>(587)</b>	<b>(33)</b>	<b>220</b>	<b>(64)</b>	<b>(464)</b>
2009	(529)	(19)	29	(68)	(587)
2008	(527)	(33)	52	(21)	(529)

## 15) Stocks

### Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 990	-	4 990
Produits raffinés	7 794	(28)	7 766
Produits de la Chimie	1 350	(99)	1 251
Autres stocks	1 911	(318)	1 593
<b>Total</b>	<b>16 045</b>	<b>(445)</b>	<b>15 600</b>

### Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	4 581	-	4 581
Produits raffinés	6 647	(18)	6 629
Produits de la Chimie	1 234	(113)	1 121
Autres stocks	1 822	(286)	1 536
<b>Total</b>	<b>14 284</b>	<b>(417)</b>	<b>13 867</b>

### Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	2 772	(326)	2 446
Produits raffinés	4 954	(416)	4 538
Produits de la Chimie	1 419	(105)	1 314
Autres stocks	1 591	(268)	1 323
<b>Total</b>	<b>10 736</b>	<b>(1 115)</b>	<b>9 621</b>

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 <sup>er</sup> janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
<b>2010</b>	<b>(417)</b>	<b>(39)</b>	<b>11</b>	<b>(445)</b>
2009	(1 115)	700	(2)	<b>(417)</b>
2008	(325)	(740)	(50)	<b>(1 115)</b>

## 16) Clients et comptes rattachés, autres créances

### Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>18 635</b>	<b>(476)</b>	<b>18 159</b>
Créances sur États (impôts et taxes)	2 227	-	2 227
Autres créances d'exploitation	4 543	(136)	4 407
Impôts différés actifs, courants	151	-	151
Charges constatées d'avance	657	-	657
Autres débiteurs	41	-	41
<b>Autres créances</b>	<b>7 619</b>	<b>(136)</b>	<b>7 483</b>

### Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>16 187</b>	<b>(468)</b>	<b>15 719</b>
Créances sur États (impôts et taxes)	2 156	-	2 156
Autres créances d'exploitation	5 214	(69)	5 145
Impôts différés actifs, courants	214	-	214
Charges constatées d'avance	638	-	638
Autres débiteurs	45	-	45
<b>Autres créances</b>	<b>8 267</b>	<b>(69)</b>	<b>8 198</b>

### Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>15 747</b>	<b>(460)</b>	<b>15 287</b>
Créances sur États (impôts et taxes)	2 510	-	2 510
Autres créances d'exploitation	6 227	(19)	6 208
Impôts différés actifs, courants	206	-	206
Charges constatées d'avance	650	-	650
Autres débiteurs	68	-	68
<b>Autres créances</b>	<b>9 661</b>	<b>(19)</b>	<b>9 642</b>

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 <sup>er</sup> janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
<b>Clients et comptes rattachés</b>				
<b>2010</b>	<b>(468)</b>	<b>(31)</b>	<b>23</b>	<b>(476)</b>
2009	(460)	(17)	9	(468)
2008	(482)	9	13	(460)
<b>Autres créances</b>				
<b>2010</b>	<b>(69)</b>	<b>(66)</b>	<b>(1)</b>	<b>(136)</b>
2009	(19)	(14)	(36)	(69)
2008	(27)	7	1	(19)

Au 31 décembre 2010, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élève à 3 141 millions d'euros dont 1 885 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 292 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 299 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 665 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.



Au 31 décembre 2009, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 610 millions d'euros dont 2 116 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 486 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 246 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 762 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2008, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 744 millions d'euros, dont 2 420 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 729 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 54 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 541 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

## 17) Capitaux propres

### Nombre d'actions TOTAL

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions de TOTAL S.A. d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2010. Les actions peuvent être détenues au porteur ou inscrites au nominatif.

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En application des statuts de la Société, aucun actionnaire ne peut exprimer en Assemblée générale, par lui-même et par un mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20%.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Le nombre d'actions composant le capital autorisé est de 3 439 391 697 au 31 décembre 2010, 3 381 921 458 au 31 décembre 2009 et 3 413 204 025 au 31 décembre 2008.

### Evolution du nombre d'actions composant le capital social

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>		<b>2 395 532 097</b>
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital réservée aux salariés	4 870 386
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	1 178 167
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	227 424
Actions annulées <sup>(a)</sup>		(30 000 000)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>		<b>2 371 808 074</b>
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	934 780
	Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	480 030
Actions annulées <sup>(b)</sup>		(24 800 000)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>		<b>2 348 422 884</b>
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	1 218 047
<b>Au 31 décembre 2010 <sup>(c)</sup></b>		<b>2 349 640 931</b>

(a) Sur décision du Conseil d'administration du 31 juillet 2008.

(b) Sur décision du Conseil d'administration du 30 juillet 2009.

(c) Dont 112 487 679 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés.

Le calcul du nombre moyen pondéré et du nombre moyen pondéré dilué d'actions, utilisés respectivement pour la présentation du résultat net par action et du résultat net dilué par action, est détaillé comme suit :

	2010	2009	2008
<b>Nombre d'actions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 348 422 884</b>	<b>2 371 808 074</b>	<b>2 395 532 097</b>
<i>Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)</i>			
Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	412 114	221 393	742 588
Exercice d'options d'achat d'actions TOTAL	984 800	93 827	2 426 827
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	-	393 623	86 162
Attribution gratuite d'actions conditionnelles TOTAL	416 420	1 164 389	1 112 393
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL <sup>(a)</sup>	15	-	-
Augmentations de capital réservées aux salariés	-	-	3 246 924
Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A. ou les sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	(115 407 190)	(143 082 095)	(168 290 440)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>2 234 829 043</b>	<b>2 230 599 211</b>	<b>2 234 856 551</b>
<i>Effet dilutif</i>			
Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL	1 758 006	1 711 961	6 784 200
Attribution gratuite d'actions conditionnelles TOTAL	6 031 963	4 920 599	4 172 944
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL <sup>(a)</sup>	1 504 071	-	-
Garantie d'échange offerte aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine	-	60 428	460 935
Augmentation de capital réservée aux salariés	371 493	-	383 912
<b>Nombre moyen pondéré d'actions dilué</b>	<b>2 244 494 576</b>	<b>2 237 292 199</b>	<b>2 246 658 542</b>

(a) Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe.

### Augmentation de capital réservée aux salariés

Dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007, le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a décidé de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 12 millions d'actions portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2007 au prix de 44,40 euros par action avec une période de souscription ouverte du 10 au 28 mars 2008. 4 870 386 actions ont été souscrites dans le cadre de cette augmentation de capital.

L'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 a délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social, dans un délai maximum de vingt-six mois, en réservant la souscription aux salariés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 1,5% du capital social existant au jour de la tenue du Conseil d'administration décidant l'émission, étant précisé que le montant du capital social émis à ce titre s'impute sur le plafond global d'augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées au titre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 au Conseil d'administration, en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (2,5 milliards d'euros en nominal).

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'administration du 28 octobre 2010 a décidé de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés en 2011 dans la limite de 12 millions d'actions portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et a délégué au Président-Directeur Général tous pouvoirs afin de fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ainsi que le prix de souscription des actions.

### Annulation d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2007 pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre mois, le Conseil d'administration du 30 juillet 2009 a décidé d'annuler 24 800 000 actions acquises en 2008 au prix moyen de 49,28 euros par action.

### **Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)**

Au 31 décembre 2010, TOTAL S.A. détient 12 156 411 de ses propres actions, soit 0,52% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 012 460 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 6 143 951 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2009, TOTAL S.A. détenait 15 075 922 de ses propres actions, soit 0,64% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 017 499 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés et dirigeants du Groupe ;
- 5 799 400 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 3 259 023 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions étaient déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2008, TOTAL S.A. détenait 42 750 827 de ses propres actions, soit 1,80% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 12 627 522 actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 5 323 305 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 24 800 000 actions acquises entre janvier 2008 et octobre 2008 en vue de leur annulation en vertu de l'autorisation donnée par les Assemblées générales des actionnaires du 11 mai 2007 et du 16 mai 2008. Le Conseil d'administration du 30 juillet 2009 a décidé d'annuler ces 24 800 000 actions acquises au prix moyen de 49,28 euros par action.

Ces actions étaient déduites des capitaux propres consolidés.

### **Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)**

Au 31 décembre des exercices 2010, 2009 et 2008, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,27% du capital social au 31 décembre 2010, 4,27% du capital social au 31 décembre 2009 et 4,23% du capital social au 31 décembre 2008 réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, Total Nucléaire, détenue indirectement à 100% par TOTAL S.A. ;
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval).

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

### **Dividende**

TOTAL a procédé à la mise en paiement, le 1<sup>er</sup> juin 2010, du solde du dividende de 1,14 euro par action au titre de l'exercice 2009 (le détachement du solde du dividende ayant eu lieu le 27 mai 2010). Par ailleurs, TOTAL a procédé à la mise en paiement, le 17 novembre 2010, de l'acompte sur dividende de 1,14 euro par action au titre de l'exercice 2010 (le détachement de l'acompte sur dividende ayant eu lieu le 12 novembre 2010).

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2011 de verser un dividende de 2,28 euros par action au titre de l'exercice 2010, soit un solde à distribuer de 1,14 euro par action en tenant compte de l'acompte de 1,14 euro déjà versé.

### **Primes liées au capital des sociétés françaises**

En vertu de la réglementation française, les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission d'actions qui peuvent être capitalisées ou utilisées afin de compenser les pertes si la réserve légale a atteint son niveau minimal autorisé. Ces primes peuvent également être distribuées, cette distribution ayant un impact fiscal sauf si les réserves distribuables de la société mère sont distribuées préalablement à ces primes.

Les primes liées au capital de TOTAL S.A. s'élèvent à 27 208 millions d'euros au 31 décembre 2010 (27 171 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 28 284 millions d'euros au 31 décembre 2008).

## Réserves

En application de la réglementation française, 5% du résultat net doit être transféré dans la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. Cette réserve légale ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de liquidation. Elle peut en revanche être utilisée pour compenser des pertes.

Si elles étaient intégralement distribuées, les réserves distribuables de la société mère seraient soumises à une taxation d'environ 514 millions d'euros au 31 décembre 2010 (514 millions d'euros au 31 décembre 2009).

## Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global présentant des éléments reclassés en résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
<b>Écarts de conversion de consolidation</b>	<b>2 231</b>	<b>(244)</b>	<b>(722)</b>
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	2 234	(243)	(722)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	3	1	-
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>(100)</b>	<b>38</b>	<b>(254)</b>
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(50)	38	(254)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	50	-	-
<b>Couverture de flux futurs</b>	<b>(80)</b>	<b>128</b>	<b>-</b>
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(195)	349	-
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(115)	221	-
<b>Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt</b>	<b>302</b>	<b>234</b>	<b>173</b>
<b>Autres éléments</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>	<b>1</b>
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(7)	(5)	1
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
<b>Effet d'impôt</b>	<b>28</b>	<b>(38)</b>	<b>30</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>2 374</b>	<b>113</b>	<b>(772)</b>

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion de consolidation	2 231	-	2 231	(244)		(244)	(722)		(722)
Actifs disponibles à la vente	(100)	2	(98)	38	4	42	(254)	30	(224)
Couverture de flux futurs	(80)	26	(54)	128	(42)	86	-		-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	302	-	302	234		234	173		173
Autres éléments	(7)	-	(7)	(5)		(5)	1		1
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>2 346</b>	<b>28</b>	<b>2 374</b>	<b>151</b>	<b>(38)</b>	<b>113</b>	<b>(802)</b>	<b>30</b>	<b>(772)</b>

## 18) Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Provisions pour engagements de retraite	1 268	1 236	1 187
Provisions pour autres engagements sociaux	605	592	608
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	298	212	216
<b>Total</b>	<b>2 171</b>	<b>2 040</b>	<b>2 011</b>

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont situés en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Belgique et en Allemagne. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurance) ;
- ils sont fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<b>Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés</b>						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	8 169	7 405	8 129	547	544	583
- Droits accumulés durant l'année	159	134	143	11	10	14
- Coût financier	441	428	416	29	30	24
- Réduction de droits futurs	(4)	(5)	(3)	(3)	(1)	-
- Liquidation d'engagements	(60)	(3)	(5)	-	-	(4)
- Avantages spécifiques	-	-	-	1	-	-
- Cotisations employés	11	10	12	-	-	-
- Prestations payées	(471)	(484)	(463)	(33)	(33)	(37)
- Modifications de régimes	28	118	12	1	(2)	(12)
- (Gains) Pertes actuariels	330	446	(248)	57	-	(27)
- Écarts de conversion et autres	137	120	(588)	13	(1)	3
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période</b>	<b>8 740</b>	<b>8 169</b>	<b>7 405</b>	<b>623</b>	<b>547</b>	<b>544</b>
<b>Variation de la valeur actuelle des placements</b>						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(6 286)	(5 764)	(6 604)	-	-	-
- Revenus financiers attendus des placements	(396)	(343)	(402)	-	-	-
- (Gains) Pertes actuariels	(163)	(317)	1 099	-	-	-
- Liquidation d'engagements	56	2	2	-	-	-
- Cotisations employés	(11)	(10)	(12)	-	-	-
- Cotisations employeurs <sup>(a)</sup>	(269)	(126)	(855)	-	-	-
- Prestations payées	394	396	375	-	-	-
- Écarts de conversion et autres	(134)	(124)	633	-	-	-
<b>Valeur actuelle des placements à la fin de la période</b>	<b>(6 809)</b>	<b>(6 286)</b>	<b>(5 764)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés</b>	<b>1 931</b>	<b>1 883</b>	<b>1 641</b>	<b>623</b>	<b>547</b>	<b>544</b>
- Coût des services passés non reconnus	(105)	(153)	(48)	10	15	21
- Gains (Pertes) actuariels non reconnus	(1 170)	(1 045)	(953)	(28)	30	43
- Effet du plafond d'actif	9	9	5	-	-	-
<b>(Actif) Passif net comptabilisé</b>	<b>665</b>	<b>694</b>	<b>645</b>	<b>605</b>	<b>592</b>	<b>608</b>
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	1 268	1 236	1 187	605	592	608
- Autres actifs non courants	(603)	(542)	(542)	-	-	-

(a) En 2010, le Groupe a procédé à l'externalisation de certains de ses engagements pour un montant de 90 millions d'euros auprès d'organismes d'assurances (757 millions d'euros en 2008).

Au 31 décembre 2010, la valeur actuarielle des engagements relatifs à des régimes de retraite et assimilés intégralement ou partiellement financés s'élève à 7 727 millions d'euros et la valeur actuelle des engagements non financés à 1 636 millions d'euros (contre respectivement 7 206 millions d'euros et 1 510 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 6 515 millions d'euros et 1 434 millions d'euros au 31 décembre 2008).

La valeur des (gains) pertes actuariels d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés et la valeur actuelle des placements est la suivante :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	
(Gains) Pertes d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés	(54)	(108)	12	80	
(Gains) Pertes d'expérience relatifs à la valeur actuelle des placements	(163)	(317)	1 099	140	
<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Engagements de retraite</b>					
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 740	8 169	7 405	8 129	8 742
Valeur actuelle des placements	(6 809)	(6 286)	(5 764)	(6 604)	(6 401)
<b>(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés</b>	<b>1 931</b>	<b>1 883</b>	<b>1 641</b>	<b>1 525</b>	<b>2 341</b>
<b>Autres engagements sociaux</b>					
Valeur actuarielle des droits accumulés	623	547	544	583	648
Valeur actuelle des placements	-	-	-	-	-
<b>(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés</b>	<b>623</b>	<b>547</b>	<b>544</b>	<b>583</b>	<b>648</b>

Les cotisations qui seront versées en 2011 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 251 millions d'euros.

<b>Estimation des paiements futurs</b> (en millions d'euros)	<b>Engagements de retraite</b>	<b>Autres engagements sociaux</b>
2011	487	38
2012	478	38
2013	477	38
2014	477	39
2015	497	40
2016-2020	2 628	203

<b>Composition du portefeuille des placements</b> <b>Au 31 décembre</b>	<b>Engagements de retraite</b>		
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Actions	34%	31%	25%
Obligations	60%	62%	56%
Monétaire	3%	3%	16%
Immobilier	3%	4%	3%

Les hypothèses du Groupe sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

Le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations privées de grande qualité, d'après une analyse comparative par pays des différentes sources de marché à la date de clôture.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<b>Au 31 décembre</b>						
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	5,01%	5,41%	5,93%	5,00%	5,60%	6,00%
<i>dont zone Euro</i>	4,58%	5,12%	5,72%	4,55%	5,18%	5,74%
<i>dont États-Unis</i>	5,49%	6,00%	6,23%	5,42%	5,99%	6,21%
<i>dont Royaume-Uni</i>	5,50%	5,50%	6,00%	-	-	6,00%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,55%	4,50%	4,56%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,82%	4,91%	4,88%
- Taux ultime	-	-	-	3,75%	3,79%	3,64%

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<b>Exercice</b>						
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	5,41%	5,93%	5,50%	5,60%	6,00%	5,50%
<i>dont zone Euro</i>	5,12%	5,72%	5,15%	5,18%	5,74%	5,14%
<i>dont États-Unis</i>	6,00%	6,23%	6,00%	5,99%	6,21%	5,98%
<i>dont Royaume-Uni</i>	5,50%	6,00%	5,75%	-	6,00%	5,75%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,50%	4,56%	4,29%	-	-	-
Rendement attendu des placements	6,39%	6,14%	6,60%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,91%	4,88%	5,16%
- Taux ultime	-	-	-	3,79%	3,64%	3,64%

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2010	(520)	574
Charge (Produit) de l'exercice 2011	(19)	52

Une variation de plus ou moins 0,5% du taux de rendement attendu des placements - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait un impact de 30 millions d'euros à la hausse ou à la baisse sur la charge de l'exercice 2011.

La charge des exercices 2010, 2009 et 2008 s'analyse comme suit :

Exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
(en millions d'euros)						
Droits accumulés durant l'année	159	134	143	11	10	14
Coût financier	441	428	416	29	30	24
Revenus financiers attendus des placements	(396)	(343)	(402)	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	74	13	34	(5)	(7)	(10)
Amortissement des (gains) pertes actuariels	66	50	22	(4)	(6)	(2)
Effet du plafond d'actif	(3)	4	1	-	-	-
Réduction de droits futurs	(3)	(4)	(3)	(3)	(1)	-
Liquidation d'engagements	7	(1)	(2)	-	-	(3)
Avantages spécifiques	-	-	-	1	-	-
<b>Charge (Produit) net de l'ensemble consolidé</b>	<b>345</b>	<b>281</b>	<b>209</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>23</b>

La variation de plus ou moins 1% des taux de progression des dépenses de santé aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2010	63	(52)
Charge (Produit) de l'exercice 2010	5	(4)

## 19) Provisions et autres passifs non courants

### Au 31 décembre

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Provisions pour litiges	485	423	546
Provisions pour protection de l'environnement	644	623	558
Provisions pour restitution des sites	5 917	5 469	4 500
Autres provisions non courantes	1 116	1 331	1 804
Autres passifs non courants	936	1 535	450
<b>Total</b>	<b>9 098</b>	<b>9 381</b>	<b>7 858</b>

En 2010, les provisions pour litiges comprennent notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2010, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2010, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2010, à 31 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Aval et Chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2010, à 261 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élève, au 31 décembre 2010, à 194 millions d'euros.

En 2010, les autres passifs non courants comprennent notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations.

En 2009, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2009, à 43 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2009, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2009, à 40 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Aval et Chimie qui s'élevaient, au 31 décembre 2009, à 130 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élevait, au 31 décembre 2009, à 295 millions d'euros.

En 2009, les autres passifs non courants comprenaient notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique incluait notamment une dette de 818 millions d'euros au titre de l'acquisition Chesapeake (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2008, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 85 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2008, les autres provisions non courantes comprenaient notamment la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 256 millions d'euros.

### Variations des provisions et autres passifs non courants

Les variations des provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 <sup>er</sup> janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2010	9 381	1 052	(971)	497	(861)	9 098
2009	7 858	1 254	(1 413)	202	1 480	9 381
2008	6 843	1 424	(864)	(460)	915	7 858



## Dotations

En 2010, les dotations de l'exercice (1 052 millions d'euros) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 338 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 88 millions d'euros dans les secteurs Aval et Chimie ;
- des provisions au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield pour 79 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 226 millions d'euros.

En 2009, les dotations de l'exercice (1 254 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 283 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 147 millions d'euros dans les secteurs Aval et Chimie ;
- des provisions au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield pour 223 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 121 millions d'euros.

En 2008, les dotations de l'exercice (1 424 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 229 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF pour 140 millions d'euros ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 89 millions d'euros ;
- des provisions pour litiges de 48 millions d'euros relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés « Autres risques et engagements » ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 27 millions d'euros.

## Reprises

En 2010, les reprises de l'exercice (971 millions d'euros) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 214 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 26 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 66 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 9 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 190 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 60 millions d'euros.

En 2009, les reprises de l'exercice (1 413 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 191 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 52 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 86 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 216 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 375 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 28 millions d'euros.

En 2008, les reprises de l'exercice (864 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 280 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 163 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 96 millions d'euros ;

- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 18 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 10 millions d'euros.

### Provisions pour restitution des sites

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 <sup>er</sup> janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Nouvelles	Reprises de	Effets de	Autres	Au 31 décembre
				obligations de restitution des sites				
2010	5 469	338	79	175	(214)	316	(246)	5 917
2009	4 500	283	447	179	(191)	232	19	5 469
2008	4 206	229	563	188	(280)	(414)	8	4 500

## 20) Dettes financières et instruments financiers associés

### A) Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif

	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	287	20 496	20 783
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	178	178
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) (a)	-	(1 870)	(1 870)
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>287</b>	<b>18 626</b>	<b>18 913</b>
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 491	15 491
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	2 836	2 836
Autres emprunts à taux variable	47	189	236
Autres emprunts à taux fixe	65	110	175
Dettes financières des contrats de location financement	175	-	175
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>287</b>	<b>18 626</b>	<b>18 913</b>

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif

	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	312	19 125	19 437
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	241	241
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) (a)	-	(1 025)	(1 025)
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>312</b>	<b>18 100</b>	<b>18 412</b>
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 884	15 884
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	1 700	1 700
Autres emprunts à taux variable	60	379	439
Autres emprunts à taux fixe	50	79	129
Dettes financières des contrats de location financement	202	58	260
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>312</b>	<b>18 100</b>	<b>18 412</b>

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

**Au 31 décembre 2008**

(en millions d'euros)

<b>(Actif) / Passif</b>	<b>Garanties</b>	<b>Non garanties</b>	<b>Total</b>
Dettes financières non courantes	895	15 296	16 191
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	440	440
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) <sup>(a)</sup>	-	(892)	(892)
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>895</b>	<b>14 404</b>	<b>15 299</b>
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	13 380	13 380
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	287	287
Autres emprunts à taux variable	553	665	1 218
Autres emprunts à taux fixe	140	6	146
Dettes financières des contrats de location financement	202	66	268
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>895</b>	<b>14 404</b>	<b>15 299</b>

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1Miii « Instruments financiers de gestion du financement à long terme », 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 décembre 2010, après prise en compte des swaps de change et de taux adossés, se décompose comme suit :

<b>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</b>	<b>Année d'émission</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008</b>	<b>Monnaie d'émission</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux initial avant couverture</b>
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Société mère</b>							
Emprunt obligataire	1997	-	-	124	FRF	2009	6,200%
Emprunt obligataire	1998	-	-	119	FRF	2009	5,125%
Emprunt obligataire	1998	125	116	121	FRF	2013	5,000%
Emprunt obligataire	2000	-	61	63	EUR	2010	5,650%
Part à moins d'un an		-	(61)	(243)			
<b>Total Société mère</b>		<b>125</b>	<b>116</b>	<b>184</b>			
<b>Elf Aquitaine SA</b>							
Emprunt obligataire	1999	-	-	1 003	EUR	2009	4,500%
Part à moins d'un an		-	-	(1 003)			
<b>Total Elf Aquitaine SA</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			

<b>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</b>	<b>Année d'émission</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008</b>	<b>Monnaie d'émission</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux initial avant couverture</b>
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>TOTAL CAPITAL <sup>(a)</sup></b>							
Emprunt obligataire	2002	15	14	14	USD	2012	5,890%
Emprunt obligataire	2003	-	-	52	AUD	2009	6,250%
Emprunt obligataire	2003	-	-	154	CHF	2009	2,385%
Emprunt obligataire	2003	-	160	166	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2003	22	21	22	USD	2013	4,500%
Emprunt obligataire	2003-2004	-	-	395	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2004	-	-	57	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	-	-	28	AUD	2009	6,000%
Emprunt obligataire	2004	-	53	55	CAD	2010	4,000%
Emprunt obligataire	2004	-	113	117	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2004	-	438	454	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2004	-	322	334	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	-	128	132	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	-	185	191	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2004	57	53	55	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2004	116	107	111	CAD	2011	4,875%
Emprunt obligataire	2004	235	203	216	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	75	69	72	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	125	116	120	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2004	51	47	49	NZD	2014	6,750%
Emprunt obligataire	2005	-	-	36	USD	2009	3,500%
Emprunt obligataire	2005	57	53	55	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2005	60	56	58	CAD	2011	4,000%
Emprunt obligataire	2005	120	112	116	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	226	226	226	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	139	144	144	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2005	63	63	63	AUD	2012	5,750%
Emprunt obligataire	2005	194	180	187	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	65	65	65	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	97	97	98	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2005	391	363	376	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005	57	57	57	NZD	2012	6,500%
Emprunt obligataire	2006	-	75	75	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2006	-	50	50	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	-	50	50	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	-	100	102	EUR	2010	3,750%
Emprunt obligataire	2006	42	42	42	EUR	2011	EURIBOR 3 mois +0,040%
Emprunt obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	150	150	150	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	120	120	120	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2006	300	300	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2006	472	472	473	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2006	62	62	62	AUD	2012	5,625%
Emprunt obligataire	2006	72	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt obligataire	2006	100	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2006	74	74	74	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2006	100	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2006	125	125	125	CHF	2013	2,510%
Emprunt obligataire	2006	127	127	127	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2006	130	130	130	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	65	65	65	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	64	64	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	63	63	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2006	129	129	129	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2007	-	60	60	CHF	2010	2,385%
Emprunt obligataire	2007	-	74	74	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2007	77	77	77	USD	2011	5,000%
Emprunt obligataire	2007	370	370	370	USD	2012	5,000%
Emprunt obligataire	2007	222	222	222	USD	2012	5,000%
Emprunt obligataire	2007	61	61	61	AUD	2012	6,500%
Emprunt obligataire	2007	72	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt obligataire	2007	71	71	71	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2007	300	300	300	EUR	2013	4,125%
Emprunt obligataire	2007	73	73	74	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2007	306	306	306	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2007	72	72	73	GBP	2013	5,500%

<b>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</b>	<b>Année d'émission</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009</b>	<b>Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008</b>	<b>Monnaie d'émission</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux initial avant couverture</b>
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>TOTAL CAPITAL <sup>(a)</sup></b>							
Emprunt obligataire	2007	248	248	248	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2007	31	31	31	JPY	2014	1,505%
Emprunt obligataire	2007	61	61	61	CHF	2014	2,635%
Emprunt obligataire	2007	49	49	49	JPY	2014	1,723%
Emprunt obligataire	2007	121	121	121	CHF	2015	3,125%
Emprunt obligataire	2007	300	300	300	EUR	2017	4,700%
Emprunt obligataire	2007	76	76	76	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2007	60	60	60	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2008	-	63	63	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2008	-	66	66	GBP	2010	4,875%
Emprunt obligataire	2008	92	92	92	AUD	2011	7,500%
Emprunt obligataire	2008	100	100	100	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2008	150	150	151	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2008	50	50	50	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2008	50	50	50	EUR	2011	3,875%
Emprunt obligataire	2008	60	60	60	JPY	2011	EURIBOR 6 mois + 0,018%
Emprunt obligataire	2008	102	102	102	USD	2011	3,750%
Emprunt obligataire	2008	62	62	62	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2008	124	124	124	CHF	2012	3,635%
Emprunt obligataire	2008	46	46	46	CHF	2012	2,385%
Emprunt obligataire	2008	92	92	92	CHF	2012	2,385%
Emprunt obligataire	2008	64	64	64	CHF	2012	2,385%
Emprunt obligataire	2008	50	50	50	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2008	63	63	63	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2008	63	63	63	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2008	63	63	64	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2008	62	62	62	NOK	2012	6,000%
Emprunt obligataire	2008	69	69	69	USD	2012	5,000%
Emprunt obligataire	2008	60	60	60	AUD	2013	7,500%
Emprunt obligataire	2008	61	61	61	AUD	2013	7,500%
Emprunt obligataire	2008	127	127	128	CHF	2013	3,135%
Emprunt obligataire	2008	62	62	63	CHF	2013	3,135%
Emprunt obligataire	2008	200	200	200	EUR	2013	4,125%
Emprunt obligataire	2008	100	100	100	EUR	2013	4,125%
Emprunt obligataire	2008	1 000	1 000	1 002	EUR	2013	4,750%
Emprunt obligataire	2008	63	63	63	GBP	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2008	149	149	149	JPY	2013	EURIBOR 6 mois + 0,008%
Emprunt obligataire	2008	191	191	194	USD	2013	4,000%
Emprunt obligataire	2008	61	61	61	CHF	2015	3,135%
Emprunt obligataire	2008	62	62	62	CHF	2015	3,135%
Emprunt obligataire	2008	61	61	62	CHF	2015	3,135%
Emprunt obligataire	2008	62	62	62	CHF	2018	3,135%
Emprunt obligataire	2009	56	56	-	AUD	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2009	54	54	-	AUD	2013	5,500%
Emprunt obligataire	2009	236	236	-	CHF	2013	2,500%
Emprunt obligataire	2009	77	77	-	USD	2013	4,000%
Emprunt obligataire	2009	131	131	-	CHF	2014	2,625%
Emprunt obligataire	2009	997	998	-	EUR	2014	3,500%
Emprunt obligataire	2009	150	150	-	EUR	2014	3,500%
Emprunt obligataire	2009	40	40	-	HKD	2014	3,240%
Emprunt obligataire	2009	103	96	-	AUD	2015	6,000%
Emprunt obligataire	2009	550	550	-	EUR	2015	3,625%
Emprunt obligataire	2009	684	684	-	USD	2015	3,125%
Emprunt obligataire	2009	224	208	-	USD	2015	3,125%
Emprunt obligataire	2009	99	99	-	CHF	2016	2,385%
Emprunt obligataire	2009	115	115	-	GBP	2017	4,250%
Emprunt obligataire	2009	225	225	-	GBP	2017	4,250%
Emprunt obligataire	2009	448	448	-	EUR	2019	4,875%
Emprunt obligataire	2009	69	69	-	HKD	2019	4,180%
Emprunt obligataire	2009	374	347	-	USD	2021	4,250%

Emprunts obligataires après couverture de juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2009	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2008	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<b>TOTAL CAPITAL <sup>(a)</sup></b>							
Emprunt obligataire	2010	102			AUD	2014	5,750%
Emprunt obligataire	2010	108			CAD	2014	2,500%
Emprunt obligataire	2010	53			NZD	2014	4,750%
Emprunt obligataire	2010	187			USD	2015	2,875%
Emprunt obligataire	2010	935			USD	2015	3,000%
Emprunt obligataire	2010	748			USD	2016	2,300%
Emprunt obligataire	2010	68			AUD	2015	6,000%
Emprunt obligataire	2010	69			AUD	2015	6,000%
Emprunt obligataire	2010	64			AUD	2015	6,000%
Emprunt obligataire	2010	476			EUR	2022	3,125%
Part à moins d'un an		(3 450)	(1 937)	(722)			
<b>Total TOTAL CAPITAL</b>		<b>15 143</b>	<b>15 615</b>	<b>13 093</b>			
Autres filiales consolidées		223	153	103			
<b>Total emprunts obligataires après couverture de juste valeur</b>		<b>15 491</b>	<b>15 884</b>	<b>13 380</b>			

Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs <i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Montant après couverture au 31 décembre 2010	Montant après couverture au 31 décembre 2009	Montant après couverture au 31 décembre 2008	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<b>TOTAL CAPITAL <sup>(a)</sup></b>							
Emprunt obligataire	2005	293	292	287	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2009	691	602	-	EUR	2019	4,875%
Emprunt obligataire	2009	917	806	-	EUR	2024	5,125%
Emprunt obligataire	2010	935			USD	2020	4,450%
<b>Total emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs</b>		<b>2 836</b>	<b>1 700</b>	<b>287</b>			

(a) TOTAL CAPITAL est une filiale détenue à 100% indirectement par TOTAL S.A. (à l'exception d'une action détenue par chaque administrateur). Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

## Répartition par échéance des dettes financières non courantes

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Dettes financières non courantes après swaps		%
			Swaps de couverture de la dette (actif)			
2012	3 756	34	(401)	3 355		18%
2013	4 017	76	(473)	3 544		19%
2014	2 508	1	(290)	2 218		12%
2015	3 706	2	(302)	3 404		18%
2016 et suivantes	6 796	65	(404)	6 392		33%
<b>Total</b>	<b>20 783</b>	<b>178</b>	<b>(1 870)</b>	<b>18 913</b>		<b>100%</b>

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Dettes financières non courantes après swaps		%
			Swaps de couverture de la dette (actif)			
2011	3 857	42	(199)	3 658		20%
2012	3 468	48	(191)	3 277		18%
2013	3 781	95	(236)	3 545		19%
2014	2 199	6	(90)	2 109		11%
2015 et suivantes	6 132	50	(309)	5 823		32%
<b>Total</b>	<b>19 437</b>	<b>241</b>	<b>(1 025)</b>	<b>18 412</b>		<b>100%</b>

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)		Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps		%
2010	3 160	170	(168)		2 992	20%	
2011	3 803	24	(145)		3 658	24%	
2012	3 503	115	(179)		3 324	22%	
2013	3 430	127	(198)		3 232	21%	
2014 et suivantes	2 295	4	(202)		2 093	13%	
<b>Total</b>	<b>16 191</b>	<b>440</b>	<b>(892)</b>		<b>15 299</b>	<b>100%</b>	

### Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des *swaps* de change et de taux adossés à la dette financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2010	%	2009	%	2008	%
Dollar	7 248	39%	3 962	21%	3 990	26%
Euro	11 417	60%	14 110	77%	10 685	70%
Autres devises	248	1%	340	2%	624	4%
<b>Total</b>	<b>18 913</b>	<b>100%</b>	<b>18 412</b>	<b>100%</b>	<b>15 299</b>	<b>100%</b>

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2010	%	2009	%	2008	%
Taux fixe	3 177	17%	2 064	11%	633	4%
Taux variable	15 736	83%	16 348	89%	14 666	96%
<b>Total</b>	<b>18 913</b>	<b>100%</b>	<b>18 412</b>	<b>100%</b>	<b>15 299</b>	<b>100%</b>

### B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper* et de billets de trésorerie ou en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2010	2009	2008
<b>(Actif) / Passif</b>			
Dettes financières courantes <sup>(a)</sup>	5 867	4 761	5 586
Part à moins d'un an des dettes financières	3 786	2 233	2 136
<b>Dettes financières courantes (note 28)</b>	<b>9 653</b>	<b>6 994</b>	<b>7 722</b>
Part à court terme des instruments financiers passifs de couverture de la dette	12	97	12
Autres instruments financiers passifs courants	147	26	146
<b>Autres passifs financiers courants (note 28)</b>	<b>159</b>	<b>123</b>	<b>158</b>
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	(869)	(55)	(1)
Part à court terme des instruments financiers actifs de couverture de la dette	(292)	(197)	(100)
Autres instruments financiers actifs courants	(44)	(59)	(86)
<b>Actifs financiers courants (note 28)</b>	<b>(1 205)</b>	<b>(311)</b>	<b>(187)</b>
<b>Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets</b>	<b>8 607</b>	<b>6 806</b>	<b>7 693</b>

(a) Au 31 décembre 2010, les dettes financières courantes incluent un programme de *commercial paper* chez Total Capital Canada Ltd. Total Capital Canada Ltd. est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement des activités du Groupe au Canada. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

### C) Ratio d'endettement

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Les capitaux propres 2010 sont calculés après distribution d'un dividende de 2,28 euros par action, dont un acompte de 1,14 euro par action a été mis en paiement le 17 novembre 2010.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>(Actif) / Passif</b>			
Dettes financières courantes	9 653	6 994	7 722
Autres passifs financiers courants	159	123	158
Actifs financiers courants	(1 205)	(311)	(187)
Dettes financières non courantes	20 783	19 437	16 191
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(1 870)	(1 025)	(892)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 489)	(11 662)	(12 321)
<b>Dette financière nette</b>	<b>13 031</b>	<b>13 556</b>	<b>10 671</b>
Capitaux propres - part du Groupe	60 414	52 552	48 992
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(2 553)	(2 546)	(2 540)
Intérêts minoritaires	857	987	958
<b>Capitaux propres retraités</b>	<b>58 718</b>	<b>50 993</b>	<b>47 410</b>
<b>Ratio dette nette sur capitaux propres</b>	<b>22,2%</b>	<b>26,6%</b>	<b>22,5%</b>

### 21) Autres créiteurs et dettes diverses

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Produits constatés d'avance	184	223	151
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	7 235	6 024	6 256
Dettes sociales	996	955	928
Autres dettes d'exploitation	3 574	4 706	4 297
<b>Total</b>	<b>11 989</b>	<b>11 908</b>	<b>11 632</b>

Au 31 décembre 2009, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprenait notamment 744 millions d'euros au titre de l'acquisition Chesapeake (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).



## 22) Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres équipements (voir la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

<b>Exercice 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Location simple</b>	<b>Location financement</b>
2011	582	39
2012	422	39
2013	335	39
2014	274	35
2015	230	35
2016 et suivantes	1 105	54
<b>Total des engagements</b>	<b>2 948</b>	<b>241</b>
Moins intérêts financiers		(43)
<b>Valeur nominale des contrats</b>		<b>198</b>
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(23)
<b>Dettes financières non courantes des contrats de location financement</b>		<b>175</b>

<b>Exercice 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Location simple</b>	<b>Location financement</b>
2010	523	42
2011	377	43
2012	299	42
2013	243	41
2014	203	39
2015 et suivantes	894	128
<b>Total des engagements</b>	<b>2 539</b>	<b>335</b>
Moins intérêts financiers		(53)
<b>Valeur nominale des contrats</b>		<b>282</b>
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(22)
<b>Dettes financières non courantes des contrats de location financement</b>		<b>260</b>

<b>Exercice 2008</b> (en millions d'euros)	<b>Location simple</b>	<b>Location financement</b>
2009	429	47
2010	306	42
2011	243	42
2012	208	42
2013	166	40
2014 et suivantes	675	148
<b>Total des engagements</b>	<b>2 027</b>	<b>361</b>
Moins intérêts financiers		(70)
<b>Valeur nominale des contrats</b>		<b>291</b>
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(23)
<b>Dettes financières non courantes des contrats de location financement</b>		<b>268</b>

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 605 millions d'euros pour l'exercice 2010 (contre 613 millions d'euros pour l'exercice 2009 et 426 millions d'euros pour l'exercice 2008).

## 23) Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	18 738	-	12 392	6 346
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	3 483	3 483	-	-
Contrats de location financement (note 22)	198	23	129	46
Obligations de restitution des sites (note 19)	5 917	177	872	4 868
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>28 336</b>	<b>3 683</b>	<b>13 393</b>	<b>11 260</b>
Contrats de location simple (note 22)	2 948	582	1 261	1 105
Engagements d'achats	61 293	6 347	14 427	40 519
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>64 241</b>	<b>6 929</b>	<b>15 688</b>	<b>41 624</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>92 577</b>	<b>10 612</b>	<b>29 081</b>	<b>52 884</b>
Cautions en douane données	1 753	1 594	71	88
Garanties données sur emprunts	5 005	1 333	493	3 179
Garanties de passif sur cession	37	-	31	6
Garanties de passif courant	171	147	19	5
Garanties clients fournisseurs	3 020	1 621	96	1 303
Lettres de crédit	1 250	1 247	-	3
Autres engagements opérationnels	2 057	467	220	1 370
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>13 293</b>	<b>6 409</b>	<b>930</b>	<b>5 954</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	429	2	114	313
Autres engagements reçus	6 387	3 878	679	1 830
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>6 816</b>	<b>3 880</b>	<b>793</b>	<b>2 143</b>

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	18 152	-	12 443	5 709
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	2 111	2 111	-	-
Contrats de location financement (note 22)	282	22	146	114
Obligations de restitution des sites (note 19)	5 469	235	972	4 262
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>26 014</b>	<b>2 368</b>	<b>13 561</b>	<b>10 085</b>
Contrats de location simple (note 22)	2 539	523	1 122	894
Engagements d'achats	49 808	4 542	9 919	35 347
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>52 347</b>	<b>5 065</b>	<b>11 041</b>	<b>36 241</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>78 361</b>	<b>7 433</b>	<b>24 602</b>	<b>46 326</b>
Cautions en douane données	1 765	1 617	69	79
Garanties données sur emprunts	2 882	1 383	709	790
Garanties de passif sur cession	36	-	1	35
Garanties de passif courant	203	160	38	5
Garanties clients fournisseurs	2 770	1 917	70	783
Lettres de crédit	1 499	1 485	2	12
Autres engagements opérationnels	765	582	103	80
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>9 920</b>	<b>7 144</b>	<b>992</b>	<b>1 784</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	330	5	106	219
Autres engagements reçus	5 637	3 187	481	1 969
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>5 967</b>	<b>3 192</b>	<b>587</b>	<b>2 188</b>

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	15 031	-	13 064	1 967
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	2 025	2 025	-	-
Contrats de location financement (note 22)	291	23	142	126
Obligations de restitution des sites (note 19)	4 500	154	653	3 693
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>21 847</b>	<b>2 202</b>	<b>13 859</b>	<b>5 786</b>
Contrats de location simple (note 22)	2 027	429	923	675
Engagements d'achats	60 226	4 420	13 127	42 679
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>62 253</b>	<b>4 849</b>	<b>14 050</b>	<b>43 354</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>84 100</b>	<b>7 051</b>	<b>27 909</b>	<b>49 140</b>
Cautions en douane données	1 720	1 590	58	72
Garanties données sur emprunts	2 870	1 119	519	1 232
Garanties de passif sur cession	39	3	1	35
Garanties de passif courant	315	119	164	32
Garanties clients fournisseurs	2 866	68	148	2 650
Lettres de crédit	1 080	1 024	17	39
Autres engagements opérationnels	648	246	132	270
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>9 538</b>	<b>4 169</b>	<b>1 039</b>	<b>4 330</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	321	72	110	139
Autres engagements reçus	4 218	2 440	234	1 544
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>4 539</b>	<b>2 512</b>	<b>344</b>	<b>1 683</b>

## A. Obligations contractuelles

### Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part non courante des contrats de location financement pour 175 millions d'euros.

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 23 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

### Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

### Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

### Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Aval.

## **B. Autres engagements donnés**

### **Cautions en douane données**

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

### **Garanties données sur emprunts**

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Au 31 décembre 2010, le montant total de ces garanties a pour échéance maximale 2023.

Les garanties données sur emprunts incluent notamment la garantie donnée en 2008 par TOTAL S.A. dans le cadre du financement du projet Yemen LNG pour un montant de 1 335 millions d'euros. En contrepartie, certains partenaires impliqués dans ce projet ont donné des garanties qui pourraient, dans le cas où la garantie donnée par TOTAL S.A. serait appelée pour le montant maximum, réduire l'exposition du Groupe de 427 millions d'euros. Ces garanties sont comptabilisées dans la rubrique « Autres engagements reçus ».

En 2010, TOTAL S.A. a octroyé des garanties dans le cadre du financement du projet Jubail (opéré par la société SAUDI ARAMCO TOTAL Refining and Petrochemical Company (SATORP)) à hauteur de 2 385 millions d'euros, montant proportionnel à la quote-part de TOTAL dans le projet (37,5%). En outre, TOTAL S.A. a octroyé en 2010 une garantie en faveur de son partenaire dans le projet Jubail (Saudi Arabian Oil Company) relative aux obligations de Total Refining Saudi Arabia SAS au titre du pacte d'actionnaires de SATORP. Au 31 décembre 2010, cette garantie, plafonnée à 1 271 millions d'euros, est comptabilisée dans la rubrique « Autres engagements opérationnels ».

### **Garanties de passif sur cession**

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou à des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Par ailleurs, les garanties relatives aux enquêtes sur la concurrence émises dans le cadre de l'apport-scission d'Arkema sont décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **Autres garanties données**

#### *Filiales non consolidées*

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales.

#### *Contrats opérationnels*

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

## 24) Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les filiales non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

<b>Au 31 décembre</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Bilan</b>			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	432	293	244
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	315	438	354
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	497	386	136
Emprunts	28	42	50

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Compte de résultat</b>			
Ventes	3 194	2 183	3 082
Achats	5 576	2 958	4 061
Charges financières	69	1	-
Produits financiers	74	68	114

### Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, par l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité directeur et le Trésorier) et par les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé comme suit :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Nombre de personnes	26	27	30
Rémunérations directes et indirectes	20,8	19,4	20,4
Charges de retraite <sup>(a)</sup>	12,2	10,6	11,9
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Charge relative aux paiements en actions (IFRS 2) <sup>(b)</sup>	10,0	11,2	16,6

(a) Les avantages dont bénéficient les principaux dirigeants du Groupe et certains membres du Conseil d'administration, salariés et anciens salariés du Groupe, concernent des indemnités versées au moment du départ en retraite et des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance, qui représentent un engagement de 113,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 (contre 96,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 98,0 millions d'euros au 31 décembre 2008).

(b) Il s'agit de la charge calculée pour les principaux dirigeants et membres salariés du Conseil d'administration au titre des paiements en actions tels que décrits dans la note 25 E) et établis suivant les principes comptables de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » décrits dans la note 1 E).

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence, se sont élevées à 0,96 million d'euros en 2010 (0,97 million d'euros en 2009 et 0,83 million d'euros en 2008).

## 25) Paiements en actions

### A) Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Total	Prix d'exercice moyen pondéré
Date d'Assemblée générale	17/05/2001	14/05/2004	14/05/2004	14/05/2004	11/05/2007	11/05/2007	11/05/2007	21/05/2010		
Date d'attribution <sup>(a)</sup>	16/07/2003	20/07/2004	19/07/2005	18/07/2006	17/07/2007	09/10/2008	15/09/2009	14/09/2010		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus <sup>(b)</sup>	33,30	39,85	49,73	-	-	-	-	-		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 <sup>(b)</sup>	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	42,90	39,90	38,20		
Date d'échéance	16/07/2011	20/07/2012	19/07/2013	18/07/2014	17/07/2015	09/10/2016	15/09/2017	14/09/2018		
<b>Nombre d'options <sup>(c)</sup></b>										
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>8 368 378</b>	<b>13 197 236</b>	<b>6 243 438</b>	<b>5 711 060</b>	<b>5 920 105</b>				<b>39 440 217</b>	<b>44,23</b>
Notifiées	-	-	-	-	-	4 449 810			<b>4 449 810</b>	42,90
Annulées	(25 184)	(118 140)	(34 032)	(53 304)	(34 660)	(6 000)			<b>(271 320)</b>	44,88
Exercées	(841 846)	(311 919)	(17 702)	(6 700)	-	-			<b>(1 178 167)</b>	34,89
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>7 501 348</b>	<b>12 767 177</b>	<b>6 191 704</b>	<b>5 651 056</b>	<b>5 885 445</b>	<b>4 443 810</b>			<b>42 440 540</b>	<b>44,35</b>
Notifiées	-	-	-	-	-	-	4 387 620		<b>4 387 620</b>	39,90
Annulées	(8 020)	(18 387)	(6 264)	(5 370)	(13 780)	(2 180)	(10 610)		<b>(64 611)</b>	45,04
Exercées	(681 699)	(253 081)	-	-	-	-	-		<b>(934 780)</b>	34,59
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>6 811 629</b>	<b>12 495 709</b>	<b>6 185 440</b>	<b>5 645 686</b>	<b>5 871 665</b>	<b>4 441 630</b>	<b>4 377 010</b>		<b>45 828 769</b>	<b>44,12</b>
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	4 788 420	<b>4 788 420</b>	38,20
Annulées <sup>(d)</sup>	(1 420)	(15 660)	(6 584)	(4 800)	(5 220)	(92 472)	(4 040)	(1 120)	<b>(131 316)</b>	43,50
Exercées	(1 075 765)	(141 202)	-	-	-	-	(1 080)	-	<b>(1 218 047)</b>	33,60
<b>Existantes au 31 décembre 2010</b>	<b>5 734 444</b>	<b>12 338 847</b>	<b>6 178 856</b>	<b>5 640 886</b>	<b>5 866 445</b>	<b>4 349 158</b>	<b>4 371 890</b>	<b>4 787 300</b>	<b>49 267 826</b>	<b>43,80</b>

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options de souscription d'actions, sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(c) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(d) Parmi les 92 472 options annulées du plan 2008, 88 532 ont été annulées en raison de l'application de la condition de performance. Le taux d'attribution applicable aux options de souscription soumises à condition de performance du plan 2008 est de 60%.

Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Pour les plans 2007, 2008, 2009 et 2010, le délai d'incessibilité de quatre ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non française à la date d'attribution, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter d'un délai de deux ans après la date d'attribution.

La condition de présence dispose que la rupture du contrat de travail retirera au bénéficiaire la faculté d'exercice des options.

Pour le plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que :

- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options inférieur ou égal à 3 000 (autre que le Président-Directeur Général), les options seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire.
- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options supérieur à 3 000 et inférieur ou égal à 50 000 (autre que le Président-Directeur Général) :
  - les 3 000 premières options et les deux tiers des options au-delà des 3 000 premières options seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire ;
  - les options restantes, soit le tiers des options au-delà des 3 000 premières options, seront définitivement attribuées sous réserve que la condition de performance fixée ci-après soit remplie.
- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options supérieur à 50 000 (autre que le Président-Directeur Général) :
  - les 3 000 premières options, les deux tiers des options au-delà des 3 000 premières options et en deçà des 50 000 premières options, et le tiers des options au-delà des 50 000 premières options, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire ;

- les options restantes, soit le tiers des options au-delà des 3 000 premières options et en deçà des 50 000 premières options et les deux tiers des options au-delà des 50 000 premières options, seront définitivement attribuées sous réserve que la condition de performance fixée ci-après soit remplie.

La condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe (*Return On Equity* ou ROE) calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, dans le cadre du plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que pour le Président-Directeur Général, le nombre d'options de souscription d'actions définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des options de souscription, attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux mis en œuvre du Groupe (*Return On Average Capital Employed* ou ROACE) calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Pour le plan 2009, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'options supérieur à 25 000 options, à l'exception du Directeur Général, le tiers des options au-delà de ce nombre lui sera définitivement attribué sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que, pour le Directeur Général, le nombre d'options de souscription définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE du Groupe tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Pour le plan 2008, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'options supérieur à 25 000 options, le tiers des options au-delà de ce nombre lui sera définitivement attribué sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction du ROE du Groupe calculé sur base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice précédant l'année d'attribution définitive. Ce taux d'attribution :

- est nul si le ROE est inférieur ou égal à 10% ;
- varie linéairement entre 0% et 80% si le ROE est supérieur à 10% et inférieur à 18% ;
- varie linéairement entre 80% et 100% si le ROE est supérieur ou égal à 18% et inférieur à 30% ;
- est égal à 100% si le ROE est supérieur ou égal à 30%.

En raison de l'application de la condition de performance, ce taux d'attribution a été de 60% pour le plan 2008.

En conséquence, 88 532 options ont été annulées.

### B) Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 2000 <sup>(a)</sup>	Plan 2001 <sup>(b)</sup>	Plan 2002 <sup>(c)</sup>	Total	Prix d'exercice moyen pondéré
Date d'Assemblée générale	21/05/1997	17/05/2001	17/05/2001		
Date d'attribution <sup>(d)</sup>	11/07/2000	10/07/2001	09/07/2002		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus <sup>(e)</sup>	40,68	42,05	39,58		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 <sup>(e)</sup>	40,11	41,47	39,03		
Date d'échéance	11/07/2008	10/07/2009	09/07/2010		
<b>Nombre d'options <sup>(f)</sup></b>					
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>3 142 188</b>	<b>5 150 258</b>	<b>7 063 183</b>	<b>15 355 629</b>	<b>40,07</b>
Notifiées	-	-	-	-	-
Annulées	(480 475)	(3 652)	(13 392)	(497 519)	40,09
Exercées	(2 661 713)	(455 180)	(598 934)	(3 715 827)	40,10
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>-</b>	<b>4 691 426</b>	<b>6 450 857</b>	<b>11 142 283</b>	<b>40,06</b>
Notifiées	-	-	-	-	-
Annulées	-	(4 650 446)	(7 920)	(4 658 366)	41,47
Exercées	-	(40 980)	(507 676)	(548 656)	39,21
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 935 261</b>	<b>5 935 261</b>	<b>39,03</b>
Notifiées	-	-	-	-	-
Annulées <sup>(g)</sup>	-	-	(4 671 989)	(4 671 989)	39,03
Exercées	-	-	(1 263 272)	(1 263 272)	39,03
<b>Existantes au 31 décembre 2010</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(a) Les options étaient exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 4 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 5 ans à compter de la date d'attribution et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 11 juillet 2008.

(b) Les options étaient exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 3,5 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de la date d'attribution et devaient être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 10 juillet 2009.

(c) Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 9 juillet 2010.

(d) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options d'achat d'actions.

(e) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(f) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(g) Parmi les 4 671 989 options annulées en 2010, 4 671 145 options non exercées sont devenues caduques du fait de l'échéance du plan 2002 d'options d'achat, le 9 juillet 2010.

### C) Garantie d'échange accordée aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine

Dans le cadre de l'offre publique d'échange sur les actions Elf Aquitaine menée en 1999, le Groupe s'était engagé à garantir aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine, à l'issue de la période visée à l'article 163 bis C du Code général des impôts (CGI) et jusqu'au terme de la période d'exercice des options, une faculté d'échange de leurs actions futures Elf Aquitaine contre des actions TOTAL sur la base de la parité d'échange de l'offre (dix-neuf actions TOTAL pour treize actions Elf Aquitaine).



Afin de prendre en compte l'apport-scission de S.D.A. (Société de Développement Arkema) par Elf Aquitaine, l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. et la division par quatre du nominal de l'action TOTAL, le Conseil d'administration de TOTAL S.A. du 14 mars 2006 a décidé, conformément aux stipulations de l'engagement d'échange, d'ajuster la parité en vigueur dans la garantie d'échange mentionnée ci-dessus (voir page 22 du « Prospectus en vue de l'admission des actions Arkema aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext dans le cadre de l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL S.A. »). Cette parité d'échange a été ajustée le 22 mai 2006 à six actions TOTAL pour une action Elf Aquitaine suite à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006 de l'apport-scission de S.D.A. par Elf Aquitaine, et à l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL S.A. le 12 mai 2006 de l'apport-scission d'Arkema par TOTAL S.A. ainsi que de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL.

Cette garantie d'échange a expiré le 12 septembre 2009 à l'échéance du plan 1999 n°2 d'options de souscription d'actions Elf Aquitaine. En conséquence, il n'existe plus d'actions Elf Aquitaine pouvant bénéficier de cette garantie.

#### D) Attribution gratuite d'actions conditionnelles TOTAL

	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Total
<b>Date d'Assemblée générale</b>	<b>17/05/2005</b>	<b>17/05/2005</b>	<b>17/05/2005</b>	<b>16/05/2008</b>	<b>16/05/2008</b>	<b>16/05/2008</b>	
<b>Date d'attribution<sup>(a)</sup></b>	<b>19/07/2005</b>	<b>18/07/2006</b>	<b>17/07/2007</b>	<b>09/10/2008</b>	<b>15/09/2009</b>	<b>14/09/2010</b>	
<b>Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)</b>	<b>20/07/2007</b>	<b>19/07/2008</b>	<b>18/07/2009</b>	<b>10/10/2010</b>	<b>16/09/2011</b>	<b>15/09/2012</b>	
<b>Cession possible à compter du</b>	<b>20/07/2009</b>	<b>19/07/2010</b>	<b>18/07/2011</b>	<b>10/10/2012</b>	<b>16/09/2013</b>	<b>15/09/2014</b>	
<b>Nombre d'actions attribuées gratuitement</b>							
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	-	<b>2 263 956</b>	<b>2 363 057</b>				<b>4 627 013</b>
Notifiées	-	-	-	2 791 968			<b>2 791 968</b>
Annulées	2 840	(43 822)	(29 504)	(19 220)			<b>(89 706)</b>
Attribuées définitivement <sup>(b)(c)</sup>	(2 840)	(2 220 134)	(336)	-			<b>(2 223 310)</b>
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	-	-	<b>2 333 217</b>	<b>2 772 748</b>			<b>5 105 965</b>
Notifiées	-	-	-	-	2 972 018		<b>2 972 018</b>
Annulées	1 928	2 922	(12 418)	(9 672)	(5 982)		<b>(23 222)</b>
Attribuées définitivement <sup>(b)(c)</sup>	(1 928)	(2 922)	(2 320 799)	(600)	-		<b>(2 326 249)</b>
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	-	-	-	<b>2 762 476</b>	<b>2 966 036</b>		<b>5 728 512</b>
Notifiées	-	-	-	-	-	3 010 011	<b>3 010 011</b>
Annulées <sup>(d)</sup>	1 024	3 034	552	(1 113 462)	(9 796)	(8 738)	<b>(1 127 386)</b>
Attribuées définitivement <sup>(b)(c)</sup>	(1 024)	(3 034)	(552)	(1 649 014)	(1 904)	(636)	<b>(1 656 164)</b>
<b>Existantes au 31 décembre 2010</b>	-	-	-	-	<b>2 954 336</b>	<b>3 000 637</b>	<b>5 954 973</b>

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution gratuite d'actions sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Attributions définitives à la suite du décès des bénéficiaires des actions (Plan 2007 pour l'exercice 2008, Plan 2008 pour l'exercice 2009, Plan 2009 pour l'exercice 2010).

(c) Y compris des attributions définitives d'actions gratuites dont le droit à attribution avait été indûment annulé.

(d) Parmi les 1 113 462 droits annulés à l'attribution d'actions du plan 2008, 1 094 914 droits à l'attribution ont été annulés en raison de l'application de la condition de performance. Le taux d'acquisition du plan 2008 est de 60 %.

Les actions attribuées, préalablement rachetées par la Société sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

La condition de présence dispose que la rupture du contrat de travail au cours de la période d'acquisition retire au bénéficiaire la faculté de bénéficier de l'attribution gratuite d'actions conditionnelles.

Pour le plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, la moitié des actions au-delà de ce nombre sera définitivement attribuée à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance est fonction de la moyenne des ROE calculés par le Groupe à partir des éléments du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Pour le plan 2009, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, la moitié des actions au-delà de ce nombre sera définitivement attribuée à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction de la moyenne des ROE du Groupe tels que publiés par le Groupe et calculés à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2009 et 2010. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Pour le plan 2008, le Conseil d'administration a décidé que, pour chaque bénéficiaire, les actions seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance dispose que le nombre définitif d'actions attribuées gratuitement est fonction du ROE du Groupe calculé sur base des comptes consolidés publiés par le Groupe et relatifs à l'exercice précédant l'année d'attribution définitive. Le taux d'acquisition :

- est nul si le ROE est inférieur ou égal à 10% ;
- varie linéairement entre 0% et 80% si le ROE est supérieur à 10% et inférieur à 18% ;
- varie linéairement entre 80% et 100% si le ROE est supérieur ou égal à 18% et inférieur à 30% ;
- est égal à 100% si le ROE est supérieur ou égal à 30%.

En raison de l'application de la condition de performance, ce taux d'acquisition a été de 60% pour le plan 2008.

Par conséquent, les droits à l'attribution de 1 094 914 actions ont été annulés.

### E) Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL

Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe soit plus de 100 000 salariés dans 124 pays. Au 30 juin 2010, chaque salarié a reçu des droits à 25 actions gratuites. L'attribution définitive est soumise à une condition de présence pendant la période d'acquisition du plan. Les actions attribuées ne sont pas soumises à une condition de performance. 1 508 850 actions ont été attribuées aux salariés de pays avec une structure 2+2 (soit une période d'acquisition de 2 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans), et 1 070 650 actions aux salariés de pays avec une structure 4+0 (soit une période d'acquisition de 4 ans sans période de conservation), soit au total 2 579 500 actions. À l'issue de la période d'acquisition, les actions attribuées seront des actions nouvelles.

	Plan 2010 (2+2)	Plan 2010 (4+0)	Total
<b>Date d'Assemblée générale</b>	<b>16/05/2008</b>	<b>16/05/2008</b>	
<b>Date d'attribution<sup>(a)</sup></b>	<b>30/06/2010</b>	<b>30/06/2010</b>	
<b>Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)</b>	<b>01/07/2012</b>	<b>01/07/2014</b>	
<b>Cession possible à compter du</b>	<b>01/07/2014</b>	<b>01/07/2014</b>	
<b>Nombre d'actions attribuées gratuitement</b>			
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>			
Notifiées			
Annulées			
Attribuées définitivement			
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>			
Notifiées			
Annulées			
Attribuées définitivement			
<b>Existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>			
Notifiées	1 508 850	1 070 650	<b>2 579 500</b>
Annulées	(125)	(75)	<b>(200)</b>
Attribuées définitivement <sup>(b)</sup>	(75)	-	<b>(75)</b>
<b>Existantes au 31 décembre 2010</b>	<b>1 508 650</b>	<b>1 070 575</b>	<b>2 579 225</b>

(a) L'attribution du 30 juin 2010 a été décidée par le Conseil d'administration du 21 mai 2010.

(b) Attributions définitives à la suite du décès ou de l'invalidité des bénéficiaires des actions.

## F) Charge liée aux paiements en actions

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2010 s'élève à 140 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 31 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 109 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2009 s'élevait à 106 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 38 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 68 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2008 s'élevait à 154 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 61 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 105 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- (12) millions d'euros au titre de l'ajustement de la charge comptabilisée en 2007 liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

La juste valeur des options attribuées en 2010, 2009 et 2008 a été évaluée selon la méthode Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

<b>Exercice</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Taux d'intérêt sans risque (%) <sup>(a)</sup>	2,1	2,9	4,3
Dividendes attendus (%) <sup>(b)</sup>	5,9	4,8	8,4
Volatilité attendue (%) <sup>(c)</sup>	25,0	31,0	32,7
Différé d'exercice (années)	2	2	2
Durée d'exercice des options (années)	8	8	8
Juste valeur des options attribuées (euros par option)	5,8	8,4	5,0

(a) Taux de swap euro zéro coupon à 6 ans.

(b) Les dividendes anticipés sont estimés à partir du prix des instruments dérivés sur actions TOTAL négociés sur le marché.

(c) La volatilité attendue est calculée à partir de la volatilité implicite des options sur actions TOTAL et des options sur indices d'actions négociées sur le marché.

L'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 a délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social, dans un délai maximum de vingt-six mois, en réservant la souscription aux salariés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 1,5% du capital social existant au jour de la tenue du Conseil d'administration décidant l'émission, étant précisé que le montant du capital social émis à ce titre s'impute sur le plafond global d'augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées au titre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 au Conseil d'administration, en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (2,5 milliards d'euros en nominal).

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'administration du 28 octobre 2010 a décidé de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés en 2011 dans la limite de 12 millions d'actions portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et a délégué au Président-Directeur Général tous pouvoirs afin de fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ainsi que le prix de souscription des actions.

## 26) Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice	2010	2009	2008
<b>Charges de personnel</b> (en millions d'euros)			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	6 246	6 177	6 014
<b>Effectifs du Groupe</b>			
<b>France</b>			
• Encadrement	10 852	10 906	10 688
• Autres personnels	24 317	25 501	26 413
<b>Étranger</b>			
• Encadrement	15 146	15 243	14 709
• Autres personnels	42 540	44 737	45 149
<b>Total</b>	<b>92 855</b>	<b>96 387</b>	<b>96 959</b>

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

La baisse des effectifs entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 s'explique principalement par la cession des activités de chimie de spécialités grand public Mapa Spontex (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

## 27) Tableau de flux de trésorerie

### A) Flux de trésorerie d'exploitation

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation.

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Intérêts payés	(470)	(678)	(958)
Intérêts perçus	132	148	505
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	(6 990)	(6 202)	(10 631)
Dividendes reçus	1 722	1 456	1 590

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Valeurs d'exploitation	(1 896)	(4 217)	4 020
Créances clients et comptes rattachés	(2 712)	(344)	3 222
Autres créances	911	1 505	(982)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 482	571	(3 056)
Autres créditeurs et dettes diverses	719	(831)	(633)
<b>Montant net</b>	<b>(496)</b>	<b>(3 316)</b>	<b>2 571</b>

### B) Flux de trésorerie de financement

La variation de l'endettement financier non courant, présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*, peut être analysée de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Augmentation de l'endettement non courant	3 995	6 309	5 513
Remboursement de l'endettement non courant	(206)	(787)	(2 504)
<b>Montant net</b>	<b>3 789</b>	<b>5 522</b>	<b>3 009</b>

## C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Trésorerie	4 679	2 448	1 836
Équivalents de trésorerie	9 810	9 214	10 485
<b>Total</b>	<b>14 489</b>	<b>11 662</b>	<b>12 321</b>

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés des dépôts à moins de trois mois auprès d'institutions étatiques ou banques de dépôt déterminées avec des critères de sélection stricts.

## 28) Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente <sup>(a)</sup>	Détenus à des fins de transaction	Dette financière <sup>(b)</sup>	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
<b>ACTIF/ (PASSIF)</b>									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 383							2 383	2 383
Autres titres		4 590						4 590	4 590
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				1 814	56			1 870	1 870
Autres actifs non courants	1 596							1 596	1 596
Clients et comptes rattachés						18 159		18 159	18 159
Autres créances d'exploitation			499			3 908		4 407	4 407
Actifs financiers courants	869		38	292	-	6		1 205	1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie							14 489	14 489	14 489
<b>Total actifs financiers</b>	<b>4 848</b>	<b>4 590</b>	<b>537</b>	<b>-</b>	<b>2 106</b>	<b>56</b>	<b>6</b>	<b>36 556</b>	<b>48 699</b>
Total actifs non financiers								95 019	
<b>Total actifs</b>								<b>143 718</b>	
Dettes financières non courantes	(3 186)		(17 419)	(178)				(20 783)	(21 172)
Fournisseurs et comptes rattachés							(18 450)	(18 450)	(18 450)
Autres dettes d'exploitation		(559)					(3 015)	(3 574)	(3 574)
Dettes financières courantes	(5 916)		(3 737)					(9 653)	(9 653)
Autres passifs financiers courants			(147)	(12)				(159)	(159)
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(9 102)</b>	<b>(706)</b>	<b>(21 156)</b>	<b>(190)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(21 465)</b>	<b>(52 619)</b>	<b>(53 008)</b>
Total passifs non financiers								(91 099)	
<b>Total passifs</b>								<b>(143 718)</b>	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente <sup>(a)</sup>	Détenus à des fins de transaction	Dette financière <sup>(b)</sup>	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
<b>ACTIF / (PASSIF)</b>									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 367							2 367	
Autres titres		1 162						1 162	
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				889	136			1 025	
Autres actifs non courants	1 284							1 284	
Clients et comptes rattachés						15 719	15 719	15 719	
Autres créances d'exploitation			1 029			4 116	5 145	5 145	
Actifs financiers courants	55		53	197	-	6	311	311	
Trésorerie et équivalents de trésorerie						11 662	11 662	11 662	
<b>Total actifs financiers</b>	<b>3 706</b>	<b>1 162</b>	<b>1 082</b>	<b>-</b>	<b>1 086</b>	<b>6</b>	<b>31 497</b>	<b>38 675</b>	
Total actifs non financiers							89 078		
<b>Total actifs</b>								<b>127 753</b>	
Dettes financières non courantes	(2 089)		(17 107)	(241)				(19 437)	
Fournisseurs et comptes rattachés						(15 383)	(15 383)	(15 383)	
Autres dettes d'exploitation			(923)			(3 783)	(4 706)	(4 706)	
Dettes financières courantes	(4 849)		(2 145)				(6 994)	(6 994)	
Autres passifs financiers courants			(25)	(97)		(1)	(123)	(123)	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(6 938)</b>	<b>(948)</b>	<b>(19 252)</b>	<b>(338)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(19 166)</b>	<b>(46 643)</b>	
Total passifs non financiers							(81 110)		
<b>Total passifs</b>								<b>(127 753)</b>	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente <sup>(a)</sup>	Détenus à des fins de transaction	Dette financière <sup>(b)</sup>	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
<b>ACTIF / (PASSIF)</b>									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 005							2 005	
Autres titres		1 165						1 165	
Instruments de couverture des dettes financières non courantes				892	-			892	
Autres actifs non courants	1 403							1 403	
Clients et comptes rattachés						15 287	15 287	15 287	
Autres créances d'exploitation			1 664			4 544	6 208	6 208	
Actifs financiers courants	1		86	100	-	-	187	187	
Trésorerie et équivalents de trésorerie						12 321	12 321	12 321	
<b>Total actifs financiers</b>	<b>3 409</b>	<b>1 165</b>	<b>1 750</b>	<b>-</b>	<b>992</b>	<b>-</b>	<b>32 152</b>	<b>39 468</b>	
Total actifs non financiers							78 842		
<b>Total actifs</b>								<b>118 310</b>	
Dettes financières non courantes	(701)		(15 050)	(440)	-			(16 191)	
Fournisseurs et comptes rattachés						(14 815)	(14 815)	(14 815)	
Autres dettes d'exploitation			(1 033)			(3 264)	(4 297)	(4 297)	
Dettes financières courantes	(5 721)		(2 001)				(7 722)	(7 722)	
Autres passifs financiers courants			(146)	(12)	-	-	(158)	(158)	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(6 422)</b>	<b>(1 179)</b>	<b>(17 051)</b>	<b>(452)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 079)</b>	<b>(43 183)</b>	
Total passifs non financiers							(75 127)		
<b>Total passifs</b>								<b>(118 310)</b>	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

## 29) Instruments financiers hors dérivés d'énergie

### A. Impact en résultat par nature d'instruments financiers

#### Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Actifs disponibles à la vente (Autres titres) :			
- revenus des participations	255	210	238
- résultat de cession	60	6	15
- autres	(17)	(18)	(15)
Prêts et créances	90	41	100
<b>Impact sur le résultat opérationnel net</b>	<b>388</b>	<b>239</b>	<b>338</b>

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres classés dans la rubrique « Autres titres » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

### Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Prêts et créances	133	158	547
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(469)	(563)	(996)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	4	33	(4)
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	(2)	(26)	(74)
<b>Impact sur le coût de la dette nette</b>	<b>(334)</b>	<b>(398)</b>	<b>(527)</b>

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement n'apparaît pas comme significatif sur les comptes consolidés.

### B. Impact des stratégies de couverture

#### Couverture de la dette financière (*fair value hedge*)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	(1 164)	(183)	(66)
Swaps de couverture des emprunts obligataires	1 168	216	62
<b>Inefficacité de la couverture de juste valeur</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>(4)</b>

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. La part court terme de la valorisation des *swaps* ne fait pas l'objet d'une gestion active.

## Instruments qualifiés de couverture d'investissements nets en devise (*net investment hedge*)

Ils sont comptabilisés directement en résultat global dans la rubrique « Écart de conversion ». Les variations de l'exercice sont détaillées dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	Au			Au 31 décembre
	1 <sup>er</sup> janvier	Entrées	Sorties	
2010	25	(268)	-	(243)
2009	124	(99)	-	25
2008	29	95	-	124

Au 31 décembre 2010, la juste valeur des contrats non dénoués au titre de ces couvertures s'élève à 6 millions d'euros. Elle était de 5 millions d'euros au 31 décembre 2009 et nulle au 31 décembre 2008.

## Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*)

L'impact en résultat et en capitaux propres des instruments financiers de couverture adossés aux emprunts obligataires, qualifiés de couverture de flux futurs, se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Profit (Perte) comptabilisé en capitaux propres au cours de la période	(80)	128	-
Montant repris des capitaux propres et comptabilisé en résultat de la période	(115)	221	-

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le montant de l'inefficacité de ces instruments financiers est nul.

## C. Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel <sup>(a)</sup>						2016 et après
		Total	2011	2012	2013	2014	2015	
<b>Actif / (Passif)</b>								
<b>Instruments détenus à des fins de couverture de bilan</b>								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(178)	2 244						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 814	13 939						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)</b>	<b>1 636</b>	<b>16 183</b>		2 967	3 461	2 421	3 328	4 006
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(12)	592						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	292	2 815						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)</b>	<b>280</b>	<b>3 407</b>	3 407					
<b>Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs</b>								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-	-						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	56	1 957						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)</b>	<b>56</b>	<b>1 957</b>		295	-	-	-	1 662
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	-	-						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	-	-						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	-					
<b>Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets</b>								
Change à terme (actif)	6	381						
Change à terme (passif)	-	-						
<b>Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets</b>	<b>6</b>	<b>381</b>	381					
<b>Instruments détenus à des fins de transaction</b>								
Autres swaps de taux (actif)	1	6 463						
Autres swaps de taux (passif)	(3)	11 395						
<b>Total autres swaps de taux (actif et passif)</b>	<b>(2)</b>	<b>17 858</b>	17 667	189	-	-	2	-
Change à terme (actif)	37	1 532						
Change à terme (passif)	(144)	6 757						
<b>Total change à terme (actif et passif)</b>	<b>(107)</b>	<b>8 289</b>	8 102	-	25	49	31	82

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.



Au 31 décembre 2009  
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Total	Montant notionne <sup>(a)</sup>					2015 et après
			2010	2011	2012	2013	2014	
<b>Instruments détenus à des fins de couverture de bilan</b>								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(241)	4 615						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	889	11 076						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)</b>	<b>648</b>	<b>15 691</b>	-	3 345	2 914	3 450	1 884	4 098
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(97)	912						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	197	1 084						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)</b>	<b>100</b>	<b>1 996</b>	<b>1 996</b>					
<b>Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs</b>								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	136	1 837			295			1 542
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)</b>	<b>136</b>	<b>1 837</b>	-	-	<b>295</b>	-	-	<b>1 542</b>
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)								
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>					
<b>Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets</b>								
Change à terme (actif)	6	701						
Change à terme (passif)	(1)	224						
<b>Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets</b>	<b>5</b>	<b>925</b>	<b>925</b>					
<b>Instruments détenus à des fins de transaction</b>								
Autres swaps de taux (actif)	-	1 459						
Autres swaps de taux (passif)	(1)	10 865						
<b>Total autres swaps de taux (actif et passif)</b>	<b>(1)</b>	<b>12 324</b>	<b>12 208</b>	<b>114</b>	-	-	-	<b>2</b>
Change à terme (actif)	53	4 017						
Change à terme (passif)	(24)	3 456						
<b>Total change à terme (actif et passif)</b>	<b>29</b>	<b>7 473</b>	<b>7 224</b>	-	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2008  
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Total	Montant notionne <sup>(a)</sup>					2014 et après
			2009	2010	2011	2012	2013	
<b>Instruments détenus à des fins de couverture de bilan</b>								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(440)	9 309						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	892	4 195						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)</b>	<b>452</b>	<b>13 504</b>	-	2 048	3 373	3 233	3 032	1 818
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(12)	92						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	100	1 871						
<b>Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)</b>	<b>88</b>	<b>1 963</b>	<b>1 963</b>					
<b>Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets</b>								
Change à terme (passif)	-	1 347	1 347					
<b>Instruments détenus à des fins de transaction</b>								
Autres swaps de taux (actif)	-	2 853						
Autres swaps de taux (passif)	(4)	5 712						
<b>Total autres swaps de taux (actif et passif)</b>	<b>(4)</b>	<b>8 565</b>	<b>8 559</b>	<b>4</b>				<b>2</b>
Change à terme (actif)	86	5 458						
Change à terme (passif)	(142)	2 167						
<b>Total change à terme (actif et passif)</b>	<b>(56)</b>	<b>7 625</b>	<b>6 595</b>	<b>483</b>	<b>114</b>	<b>67</b>	<b>76</b>	<b>290</b>

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

## D. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers hors dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

<b>Au 31 décembre 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)</b>	<b>Prix basés sur des données observables (niveau 2)</b>	<b>Prix basés sur des données non observables (niveau 3)</b>	<b>Total</b>
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	1 916	-	1 916
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	56	-	56
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	6	-	6
Instruments détenus à des fins de transaction	-	(109)	-	(109)
Actifs disponibles à la vente	3 631	-	-	3 631
<b>Total</b>	<b>3 631</b>	<b>1 869</b>	<b>-</b>	<b>5 500</b>

<b>Au 31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)</b>	<b>Prix basés sur des données observables (niveau 2)</b>	<b>Prix basés sur des données non observables (niveau 3)</b>	<b>Total</b>
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	748	-	748
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	136	-	136
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	5	-	5
Instruments détenus à des fins de transaction	-	28	-	28
Actifs disponibles à la vente	232	-	-	232
<b>Total</b>	<b>232</b>	<b>917</b>	<b>-</b>	<b>1 149</b>

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

### 30) Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments dérivés liés aux activités du pétrole, du gaz et de l'électricité ainsi que les instruments dérivés de change associés sont comptabilisés pour leur juste valeur dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit de positions actives ou passives.

**Au 31 décembre 2010**

(en millions d'euros)

<b>Actif / (Passif)</b>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Juste valeur <sup>(b)</sup></b>
<b>Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(2)	(2)
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards <sup>(a)</sup>	5	5
Options	51	51
Futures	(12)	(12)
Options sur futures	(4)	(4)
<b>Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>	<b>38</b>	<b>38</b>
<b>Activités Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>		
Swaps	(1)	(1)
Forwards <sup>(a)</sup>	(102)	(102)
Options	5	5
Futures	-	-
<b>Total Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>	<b>(98)</b>	<b>(98)</b>
<b>Total</b>	<b>(60)</b>	<b>(60)</b>
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

**Au 31 décembre 2009**

(en millions d'euros)

<b>Actif / (Passif)</b>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Juste valeur <sup>(b)</sup></b>
<b>Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(29)	(29)
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards <sup>(a)</sup>	(9)	(9)
Options	21	21
Futures	(17)	(17)
Options sur futures	6	6
<b>Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>	<b>(28)</b>	<b>(28)</b>
<b>Activités Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>		
Swaps	52	52
Forwards <sup>(a)</sup>	78	78
Options	4	4
Futures	-	-
<b>Total Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>	<b>134</b>	<b>134</b>
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>106</b>
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

**Au 31 décembre 2008**

(en millions d'euros)

<b>Actif / (Passif)</b>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Juste valeur <sup>(b)</sup></b>
<b>Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	141	141
Swaps de taux de fret	8	8
Forwards <sup>(a)</sup>	(120)	(120)
Options	-	-
Futures	17	17
Options sur futures	(7)	(7)
<b>Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
<b>Activités Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>		
Swaps	(48)	(48)
Forwards <sup>(a)</sup>	659	659
Options	-	-
Futures	(19)	(19)
<b>Total Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>	<b>592</b>	<b>592</b>
<b>Total</b>	<b>631</b>	<b>631</b>
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Les engagements sur pétrole brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an). La maturité de la plupart des dérivés Gaz & Énergies Nouvelles est inférieure à trois ans.

Les variations de la valorisation en juste valeur des instruments dérivés d'énergie s'analysent comme suit :

<b>Exercice</b> (en millions d'euros)	<b>Juste valeur</b> <b>au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Impact en</b> <b>résultat</b>	<b>Contrats</b> <b>dénoués</b>	<b>Autres</b>	<b>Juste valeur</b> <b>au 31 décembre</b>
<b>Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret</b>					
<b>2010</b>	<b>(28)</b>	<b>1 556</b>	<b>(1 488)</b>	<b>(2)</b>	<b>38</b>
2009	39	1 713	(1 779)	(1)	(28)
2008	18	1 734	(1 715)	2	39
<b>Activités Gaz &amp; Energies Nouvelles</b>					
<b>2010</b>	<b>134</b>	<b>410</b>	<b>(648)</b>	<b>6</b>	<b>(98)</b>
2009	592	327	(824)	39	134
2008	232	787	(310)	(117)	592

Les justes valeurs des instruments dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

<b>Au 31 décembre 2010</b> (en millions d'euros)	<b>Prix cotés sur</b> <b>un marché</b> <b>actif pour des</b> <b>actifs</b> <b>identiques</b> <b>(niveau 1)</b>	<b>Prix basés</b> <b>sur des</b> <b>données</b> <b>observables</b> <b>(niveau 2)</b>	<b>Prix basés</b> <b>sur des</b> <b>données non</b> <b>observables</b> <b>(niveau 3)</b>	<b>Total</b>
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(10)	48	-	38
Activités Gaz & Energies Nouvelles	50	(148)	-	(98)
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>(100)</b>	<b>-</b>	<b>(60)</b>

<b>Au 31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)	<b>Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)</b>	<b>Prix basés sur des données observables (niveau 2)</b>	<b>Prix basés sur des données non observables (niveau 3)</b>	<b>Total</b>
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(45)	17	-	(28)
Activités Gaz & Energies Nouvelles	140	(6)	-	134
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>106</b>

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

## **31) Risques de marché**

### **Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures**

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

Dans son activité de négoce d'hydrocarbures, le Groupe n'a généralement pas pour politique de vendre à terme ses productions futures. Toutefois, dans le cadre de cette activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres sociétés pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations des prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel, de l'électricité et du charbon. De même, dans le cadre de son activité de transport maritime, le Groupe utilise des produits dérivés de taux de fret afin d'adapter son exposition aux fluctuations de ceux-ci. Pour gérer ces risques, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options. La liste des différents dérivés détenus par TOTAL sur ces marchés est détaillée dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'activité Trading & Shipping mesure son exposition au risque de marché relatif aux activités de négoce de pétrole brut, de produits raffinés et de taux de fret, c'est à dire la perte potentielle en juste valeur, en mettant en œuvre une méthode d'évaluation de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque de marché découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché sur une période d'une journée de cotation. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les 400 derniers jours ouvrés pour tous les instruments et échéances dans les activités internationales de négoce. Les options sont systématiquement réévaluées en utilisant des modèles appropriés.

La probabilité de variation de juste valeur correspond à un intervalle de confiance de la valeur en risque de 97,5%. Cela signifie que le portefeuille n'enregistrerait une perte supérieure au montant de la valeur en risque qu'une seule fois sur une période de 40 jours ouvrés si l'exposition au risque du portefeuille restait inchangée.

#### **Trading & Shipping : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%**

**Au 31 décembre**

(en millions d'euros)

	<b>Plus élevée</b>	<b>Plus faible</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Clôture</b>
<b>2010</b>	<b>23,1</b>	<b>3,4</b>	<b>8,9</b>	<b>3,8</b>
2009	18,8	5,8	10,2	7,6
2008	13,5	2,8	6,9	11,8

L'activité de trading de gaz, d'électricité et de charbon met en œuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques. L'exposition au risque de marché, c'est-à-dire la perte potentielle en juste valeur, est évaluée en mettant en œuvre une méthode de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché journalières. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les deux années écoulées pour tous les instruments et échéances.

#### Trading de gaz et d'électricité : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre

(en millions d'euros)

	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
<b>2010</b>	<b>13,9</b>	<b>2,7</b>	<b>6,8</b>	<b>10,0</b>
2009	9,8	1,9	5,0	4,8
2008	16,3	1,3	5,0	1,4

Le Groupe met en œuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités.

Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres compagnies pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en œuvre et un suivi régulier des encours par contrepartie est effectué.

#### Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Il s'agit principalement de *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Le Groupe peut également, plus occasionnellement, utiliser des contrats de *futures* et options. Les opérations en cours et leur traitement comptable sont présentés dans les notes 1M, 20, 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes qui sont définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation par la direction Financement-Trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités du Groupe qui en résultent sont essentiellement placés sous forme de dépôts, de prises en pension ou d'achats de papier auprès de banques de dépôt et d'institutions étatiques. La gestion s'organise autour d'un département Salle des marchés spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt.

Le département Contrôle-Gestion des flux, au sein de la direction Financement-Trésorerie, assure la surveillance quotidienne des limites des engagements par banque, des positions, et calcule le résultat. Il procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

#### Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière (analyse multicritères intégrant notamment une étude de la capitalisation boursière, du taux de *Credit Default Swap* (CDS), de la notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité, et de la situation financière en général).

Une limite globale d'encours autorisé est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et les entités centrales de trésorerie du Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Pour réduire le risque de valeur de marché sur ses engagements, en particulier sur les *swaps* mis en place dans le cadre des émissions obligataires, la direction Financement-Trésorerie a également développé un système d'appel de marge mis en place avec ses contreparties significatives.

## **Gestion du risque de change**

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle (principalement l'euro, le dollar, la livre sterling et la couronne norvégienne).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et il peut notamment dans ce cas, avoir recours à des options.

Pour les risques de change liés aux actifs à long terme comptabilisés dans une autre devise que l'euro, le Groupe a une politique de couverture permettant de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans cette autre devise.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe.

Les dettes financières non courantes décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés sont, en général, contractées par les entités centrales de trésorerie, soit directement en dollars ou en euros, soit dans des devises échangées contre des dollars ou des euros selon les besoins généraux du Groupe, par le biais de *swaps* d'émission. Le produit de cet endettement est prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars ou en euros. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des *swaps* de change court terme dont le montant notionnel figure dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

## **Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités**

La position courante, principalement constituée en euros et en dollars, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir un bon niveau de liquidité, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

## **Gestion du risque de taux sur la dette à long terme**

La politique du Groupe vise à s'endetter à long terme, principalement à taux variable, ou à taux fixe en cas d'opportunité lors de l'émission en fonction du niveau des taux d'intérêt, en dollars ou en euros, selon les besoins généraux du Groupe. Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

## Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les tableaux ci-après présentent l'impact potentiel d'une translation d'une amplitude de 10 points de base des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises sur la valeur de marché des instruments financiers en cours au 31 décembre des exercices 2010, 2009 et 2008.

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de :	
			+ 10 points de base	- 10 points de base
<b>Au 31 décembre 2010</b>				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(20 019)	(20 408)	86	(84)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(178)	(178)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 870	1 870		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 692	1 692	(59)	59
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	3 483	3 483	4	(4)
Autres swaps de taux	(2)	(2)	3	(3)
Swaps de change et contrats à terme de devises	(101)	(101)	-	-
<b>Au 31 décembre 2009</b>				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(18 368)	(18 836)	75	(75)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(241)	(241)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 025	1 025		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	784	784	(57)	57
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	(2 111)	(2 111)	3	(3)
Autres swaps de taux	(1)	(1)	1	(1)
Swaps de change et contrats à terme de devises	34	34	-	-
<b>Au 31 décembre 2008</b>				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(14 119)	(14 119)	47	(43)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(440)	(440)		
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	892	892		
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	452	452	(44)	44
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	(2 025)	(2 025)	3	(3)
Autres swaps de taux	(4)	(4)	1	(1)
Swaps de change et contrats à terme de devises	(56)	(56)	-	-

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Coût de la dette nette	(334)	(398)	(527)
Translation des taux d'intérêt de :			
+ 10 points de base	(11)	(11)	(11)
- 10 points de base	11	11	11
+ 100 points de base	(107)	(108)	(113)
- 100 points de base	107	108	113

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change est principalement influencée par la situation nette des filiales dont les monnaies fonctionnelles sont le dollar et, dans une moindre proportion, la livre sterling et la couronne norvégienne.



Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar et de la livre sterling, ont été les suivants :

	Parité euro-dollar	Parité euro-livre sterling
<b>31 décembre 2010</b>	<b>1,34</b>	<b>0,86</b>
31 décembre 2009	1,44	0,89
31 décembre 2008	1,39	0,95

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence <sup>(a)</sup>
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	62 909	32 894	22 242	4 997	2 776
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(2 501)		(1 237)	(1 274)	10
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	6		6	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2010	60 414	32 894	21 011	3 723	2 786

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	57 621	27 717	18 671	5 201	6 032
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(5 074)		(3 027)	(1 465)	(582)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	5		6	(1)	
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2009	52 552	27 717	15 650	3 735	5 450

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	53 868	25 084	15 429	5 587	7 768
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(4 876)		(2 191)	(1 769)	(916)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	-				-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2008	48 992	25 084	13 238	3 818	6 852

(a) La diminution de la colonne "Autres devises et sociétés mises en équivalence" s'explique principalement par le changement de mode de consolidation de Sanofi-Aventis (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés). La contribution aux capitaux propres de cette participation est désormais reclassée dans la colonne relative à la zone Euro.

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés a été peu significatif au cours des trois derniers exercices, malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar (résultat nul en 2010, perte de 32 millions d'euros en 2009, gain de 112 millions d'euros en 2008).

### Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans des sociétés cotées (voir les notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés) dont la valeur boursière totale fluctue notamment en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés.

### Risques de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative.

Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2010 s'élève à 9 592 millions de dollars, dont 9 581 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière. Pour information, le montant global des principales lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales aux sociétés du Groupe (y compris TOTAL S.A.) s'élève à 10 395 millions de dollars au 31 décembre 2010, dont 10 383 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe autres que TOTAL S.A. ne sont pas destinées à financer les besoins généraux du Groupe : elles sont destinées à financer soit les besoins généraux de la filiale emprunteuse, soit un projet déterminé.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs liés aux activités de financement au 31 décembre des exercices 2010, 2009 et 2008 (voir la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

**Au 31 décembre 2010**

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(3 355)	(3 544)	(2 218)	(3 404)	(6 392)	(18 913)
Dettes financières courantes	(9 653)						(9 653)
Autres passifs financiers courants	(159)						(159)
Actifs financiers courants	1 205						1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 489						14 489
<b>Montant net avant charges financières</b>	<b>5 882</b>	<b>(3 355)</b>	<b>(3 544)</b>	<b>(2 218)</b>	<b>(3 404)</b>	<b>(6 392)</b>	<b>(13 031)</b>
Charges financières sur dettes financières non courantes	(843)	(729)	(605)	(450)	(358)	(1 195)	(4 180)
Différentiel d'intérêt sur swaps	461	334	153	33	2	(78)	905
<b>Montant net</b>	<b>5 500</b>	<b>(3 750)</b>	<b>(3 996)</b>	<b>(2 635)</b>	<b>(3 760)</b>	<b>(7 665)</b>	<b>(16 306)</b>

**Au 31 décembre 2009**

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(3 658)	(3 277)	(3 545)	(2 109)	(5 823)	(18 412)
Dettes financières courantes	(6 994)						(6 994)
Autres passifs financiers courants	(123)						(123)
Actifs financiers courants	311						311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 662						11 662
<b>Montant net avant charges financières</b>	<b>4 856</b>	<b>(3 658)</b>	<b>(3 277)</b>	<b>(3 545)</b>	<b>(2 109)</b>	<b>(5 823)</b>	<b>(13 556)</b>
Charges financières sur dettes financières non courantes	(768)	(697)	(561)	(448)	(301)	(1 112)	(3 887)
Différentiel d'intérêt sur swaps	447	233	100	25	(16)	(55)	734
<b>Montant net</b>	<b>4 535</b>	<b>(4 122)</b>	<b>(3 738)</b>	<b>(3 968)</b>	<b>(2 426)</b>	<b>(6 990)</b>	<b>(16 709)</b>

**Au 31 décembre 2008**

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)		(2 992)	(3 658)	(3 324)	(3 232)	(2 093)	(15 299)
Dettes financières courantes	(7 722)						(7 722)
Autres passifs financiers courants	(158)						(158)
Actifs financiers courants	187						187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 321						12 321
<b>Montant net avant charges financières</b>	<b>4 628</b>	<b>(2 992)</b>	<b>(3 658)</b>	<b>(3 324)</b>	<b>(3 232)</b>	<b>(2 093)</b>	<b>(10 671)</b>
Charges financières sur dettes financières non courantes	(554)	(512)	(431)	(299)	(189)	(174)	(2 159)
Différentiel d'intérêt sur swaps	118	211	100	62	37	(7)	521
<b>Montant net</b>	<b>4 192</b>	<b>(3 293)</b>	<b>(3 989)</b>	<b>(3 561)</b>	<b>(3 384)</b>	<b>(2 274)</b>	<b>(12 309)</b>

Par ailleurs, le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Ces garanties peuvent être appelées en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties données sur emprunts ».

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées et serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties de passif courant ».

Le tableau ci-après reprend les actifs et passifs financiers liés aux activités opérationnelles au 31 décembre des exercices 2010, 2009 et 2008 (voir la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés).

**Au 31 décembre**

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Fournisseurs et comptes rattachés	(18 450)	(15 383)	(14 815)
Autres dettes d'exploitation	(3 574)	(4 706)	(4 297)
<i>dont instruments dérivés d'énergie (passif)</i>	<i>(559)</i>	<i>(923)</i>	<i>(1 033)</i>
Clients et comptes rattachés	18 159	15 719	15 287
Autres créances d'exploitation	4 407	5 145	6 208
<i>dont instruments dérivés d'énergie (actif)</i>	<i>499</i>	<i>1 029</i>	<i>1 664</i>
<b>Total</b>	<b>542</b>	<b>775</b>	<b>2 383</b>

Ces actifs et passifs financiers ont principalement une échéance inférieure à un an.

## Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan, y compris les instruments dérivés d'énergie qui ont une valeur de marché positive.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

### Au 31 décembre

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	2010	2009	2008
Prêts aux sociétés mises en équivalence (note 12)	2 383	2 367	2 005
Prêts et avances (note 14)	1 596	1 284	1 403
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (note 20)	1 870	1 025	892
Clients et comptes rattachés (note 16)	18 159	15 719	15 287
Autres créances d'exploitation (note 16)	4 407	5 145	6 208
Actifs financiers courants (note 20)	1 205	311	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27)	14 489	11 662	12 321
<b>Total</b>	<b>44 109</b>	<b>37 513</b>	<b>38 303</b>

Les montants des dépréciations sur les prêts et avances et sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation sont fournis respectivement dans les notes 14 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion du risque de crédit lié aux activités opérationnelles et de financement, le Groupe a mis en place des contrats d'appels de marge avec certaines contreparties. Au 31 décembre 2010, le montant reçu, net des versements, au titre de ces appels de marge s'élève à 1 560 millions d'euros (contre 693 millions d'euros au 31 décembre 2009).

La gestion du risque de crédit dans les différents secteurs est la suivante :

- Dans l'Amont
  - dans l'Exploration & Production

Les risques nés de la signature des accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle des filiales, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas sur la base de l'antériorité des créances et de l'appréciation de la direction sur les circonstances de fait.

- dans le Gaz & Énergies Nouvelles

La branche Gaz & Énergies Nouvelles traite avec des contreparties du secteur de l'énergie, de l'industrie et de la finance partout dans le monde. Les institutions financières fournissant la couverture de risque de crédit sont des banques et des groupes d'assurance disposant d'une notation de première qualité.

Les contreparties potentielles sont soumises à une analyse de crédit et une autorisation avant que les transactions ne soient conclues, et une fois autorisées, font l'objet d'un examen régulier incluant une nouvelle évaluation et une actualisation des limites accordées.

L'analyse de la capacité des contreparties à faire face à leurs engagements repose sur des données quantitatives et qualitatives concernant l'état financier et les risques commerciaux, ainsi que sur l'étude de toute information venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de notation. Sur cette base, des limites de crédit sont définies pour chaque contrepartie potentielle et, si nécessaire, les transactions sont soumises à des autorisations spécifiques.

L'exposition au risque de crédit, qui est essentiellement une exposition économique ou une exposition physique future anticipée, est contrôlée en permanence et soumise à des mesures de sensibilité.

Le risque de crédit est limité par l'utilisation systématique de contrats standard qui autorisent la compensation et permettent d'obtenir des sûretés complémentaires en cas d'évolution défavorable de la qualité du risque. Ces contrats permettent notamment l'annulation du contrat en cas de défaut.

- Dans l'Aval
  - dans le Raffinage & Marketing

Les procédures internes du Raffinage & Marketing comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédit dans les filiales, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.)

De plus, chaque entité met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par l'obtention de cautions ou garanties.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation des circonstances.

- dans le Trading & Shipping

Les opérations sont conduites avec des contreparties commerciales et des institutions financières partout dans le monde. Les contreparties commerciales sur les opérations physiques et de dérivés sont principalement des compagnies pétrolières ou gazières ou des sociétés de négoce de produits énergétiques et des institutions financières. Les couvertures sur les risques de crédit sont conclues avec des institutions financières, banques internationales ou compagnies d'assurance, sélectionnées selon des critères stricts.

Le Trading & Shipping met en œuvre une politique rigoureuse de gestion des délégations de pouvoir internes qui encadre la fixation des limites de crédit sur les pays et les contreparties ainsi que l'approbation des opérations spécifiques. Les risques de crédit découlant de ces limites et de ces autorisations sont suivis quotidiennement.

Les contreparties potentielles font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions ; une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des limites autorisées. Le crédit des contreparties est apprécié en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière et sur les risques commerciaux, et s'adosse également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs telles que les notations publiées par Standard & Poor's, Moody's et d'autres agences de notation.

Lorsque cela est possible, des cadres contractuels sont négociés pour permettre, par le biais de compensation entre les transactions, l'optimisation de la gestion du risque; des clauses protectrices additionnelles autorisant des appels de fonds ou des garanties à titre de sûreté en cas de détérioration financière ou permettant l'annulation des transactions en cas de défaillance sont également mises en place.

Les risques de crédit dépassant les niveaux autorisés sont couverts par des lettres de crédit et d'autres types de garanties, par des dépôts de trésorerie et des assurances. Les risques sur dérivés sont couverts par des contrats d'appel de marge lorsque cela est possible.

- Dans la Chimie

Le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. Chaque division met en place des procédures de gestion et des méthodes de provisionnement relativement différenciées en fonction de la taille des filiales et des marchés sur lesquels elles opèrent. Ces procédures incluent notamment :

- la mise en place de plafond d'encours, comportant différents processus d'autorisation pour d'éventuels dépassements de ce plafond ;
- le recours à des polices d'assurance ou des garanties spécifiques (lettre de crédit) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des retards de paiement et des habitudes de paiements locales (la provision peut aussi être calculée sur base statistique).

## 32) Autres risques et engagements

A la connaissance de TOTAL, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

### **Enquêtes sur la concurrence**

Au cours de l'exercice clos en 2010, aucune amende nouvelle n'a été prononcée à l'encontre du Groupe. Les principaux litiges en matière de concurrence auxquels le Groupe est confronté sont décrits ci-après.

#### *Dans la Chimie*

- Dans le cadre de la scission d'Arkema<sup>1</sup> intervenue en 2006, TOTAL S.A. et certaines sociétés du Groupe ont consenti la garantie des éventuelles conséquences pécuniaires des procédures en matière d'entente anticoncurrentielle se rapportant à des faits antérieurs à cette scission dont Arkema pourrait faire l'objet.

Ces garanties couvrent, pendant une durée de dix ans, 90% des sommes qui seraient payées par Arkema à raison (i) de condamnations infligées par les autorités communautaires ou nationales de concurrence d'un État membre de l'Union européenne pour violation des règles en matière d'entente, (ii) de condamnations infligées par les autorités de concurrence ou les tribunaux américains pour violation des règles du droit fédéral de la concurrence ou du droit d'un État des États-Unis d'Amérique en matière d'entente, (iii) de dommages et intérêts au titre d'éventuelles procédures civiles relatives aux faits faisant l'objet des décisions de condamnations susmentionnées et (iv) de certains frais liés à ces procédures. La garantie visant les procédures en matière d'ententes anticoncurrentielles en Europe s'applique au-delà d'une franchise de 176,5 millions d'euros. Parallèlement, les sommes auxquelles pourrait être condamnée TOTAL S.A. ou l'une des sociétés du Groupe au titre de l'ensemble des procédures couvertes par les garanties sont conventionnellement mises à la charge d'Arkema à concurrence de 10% de leur montant.

Les garanties deviendraient caduques dans l'hypothèse où une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert avec d'autres, viendrait à détenir, directement ou indirectement, plus du tiers des droits de vote d'Arkema ou si Arkema transférait, en une ou plusieurs fois à un même tiers ou à plusieurs tiers agissant de concert, quelles que soient les modalités de ce transfert, des actifs représentant, en valeur d'entreprise, plus de 50% de la valeur d'Arkema à la date du transfert concerné.

- Aux États-Unis, les enquêtes pénales relatives à certaines pratiques commerciales, engagées contre les filiales du groupe Arkema sont clôturées depuis 2007 ; aucune poursuite n'a été engagée contre Arkema. Les actions en responsabilité civile, pour lesquelles la responsabilité civile de TOTAL S.A. a été mise en cause en tant que société mère, sont en voie d'achèvement et ne devraient pas avoir de conséquences financières significatives.
- En Europe, les amendes infligées par la Commission européenne depuis 2006 à l'encontre de sociétés du Groupe dans sa configuration antérieure à la scission ont atteint un montant global de 385,47 millions d'euros dont Elf Aquitaine et/ou TOTAL S.A. ont été tenues solidairement avec leur filiale à hauteur de 280,17 millions d'euros, Elf Aquitaine s'étant vu imputer personnellement au titre de la dissuasion, un montant global de 23,6 millions d'euros. Ces sommes sont à ce jour entièrement acquittées.

Ainsi<sup>2</sup> le Groupe a supporté depuis la scission une somme globale de 188,07 millions d'euros correspondant à 90% du montant global des amendes une fois déduite la franchise prévue par la garantie.

Pour mémoire, ces amendes ont été prononcées à la suite d'enquêtes initiées par la Commission européenne entre 2000 et 2004 relatives à des pratiques commerciales concernant huit lignes de produits commercialisés par Arkema. Cinq de ces enquêtes ont entraîné des poursuites de la Commission européenne dans lesquelles la responsabilité d'Elf Aquitaine a été mise en cause en sa qualité de maison mère, deux d'entre elles mettant également en cause TOTAL S.A. en sa qualité de maison mère ultime du Groupe.

TOTAL S.A. et Elf Aquitaine, qui contestent la mise en cause de leur responsabilité résultant exclusivement de leur qualité de maison mère ont formé des recours en annulation et en réformation des décisions rendues qui sont toujours pendants en appel ou en cassation devant la juridiction européenne compétente.

Par ailleurs, une procédure civile a été engagée contre Arkema et cinq autres groupes de sociétés à l'initiative d'un tiers devant une cour régionale allemande alléguant d'un préjudice à la suite de l'une des poursuites

<sup>1</sup> Arkema désigne collectivement l'ensemble des sociétés du groupe Arkema, dont la société mère est Arkema S.A. ; depuis mai 2006, Arkema ne fait plus partie de TOTAL.

<sup>2</sup> Pour mémoire ce montant fait abstraction d'une affaire ayant donné lieu antérieurement à la scission à une condamnation d'Arkema et d'Elf Aquitaine à une amende se décomposant en un montant de 45 millions d'euros infligé solidairement aux deux sociétés et en un montant de 13,5 millions d'euros infligé à Arkema seule dont il était fait état dans le document de référence des années antérieures.

décrites ci-dessus. TOTAL S.A. a été appelée en déclaration de jugement commun devant cette juridiction. À ce stade les chances de succès comme la portée financière de cette procédure sont incertaines tant en raison des nombreuses difficultés juridiques qu'elle soulève que de l'absence de documentation de la demande et de la complexité des évaluations du préjudice allégué.

Bien qu'Arkema ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant Arkema pour des faits antérieurs à sa sortie de TOTAL puissent être mises en œuvre à l'initiative des autorités compétentes qui pourraient décider d'y impliquer Elf Aquitaine et/ou TOTAL S.A. en leur qualité de maison mère.

Dans le cadre des litiges mentionnés ci-dessus, une provision d'un montant de 17 millions d'euros a été constituée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

#### *Dans l'Aval*

- À la suite d'une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. ainsi qu'à TOTAL S.A. en sa qualité de maison mère par la Commission européenne, Total Nederland N.V. a été condamnée en 2006 à une amende de 20,25 millions d'euros qu'elle a intégralement acquittée, pour laquelle TOTAL S.A. a été déclarée solidairement responsable à hauteur de 13,5 millions d'euros. TOTAL S.A. a engagé un recours contre cette décision qui est toujours pendant devant la juridiction communautaire compétente.

De même, à la suite d'une communication de griefs adressée par la Commission européenne à Total Raffinage Marketing (anciennement dénommée Total France), ainsi qu'à TOTAL S.A., visant des pratiques se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing, Total Raffinage Marketing a été condamnée en 2008 à une amende de 128,2 millions d'euros qu'elle a intégralement acquittée, pour laquelle TOTAL S.A. a été déclarée solidairement responsable en tant que société mère. Un recours a également été engagé contre cette décision, et est toujours pendant devant la juridiction communautaire compétente.

- Enfin, une notification de griefs avait été envoyée en juillet 2009 par l'Autorité de la Concurrence en France à TotalGaz et à Total Raffinage Marketing concernant des allégations de pratiques anticoncurrentielles se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing. Cette affaire a fait l'objet d'une décision de non-lieu par décision de l'autorité de concurrence française en date du 17 décembre 2010.

Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu aux autorités de concurrence dans le processus de détermination des amendes, il est impossible de déterminer avec précision le risque encouru à ce titre par le Groupe. TOTAL S.A. et Elf Aquitaine contestent la mise en cause de leur responsabilité et le mode de détermination des amendes. Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait avoir d'impact significatif ni sur sa situation financière ni sur ses résultats consolidés.

#### **Buncefield**

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions, suivies d'un important incendie, sont survenues à Buncefield, au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60% par la filiale britannique de TOTAL et à 40% par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait des blessés, dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt ainsi qu'à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'essence d'un bac du dépôt. Le rapport définitif de cette commission a été déposé le 11 décembre 2008. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, a eu lieu d'octobre à décembre 2008. La décision rendue en premier ressort le 20 mars 2009 déclare la filiale britannique de TOTAL responsable de l'accident survenu et tenue seule d'indemniser les victimes. Celle-ci a interjeté appel de cette décision. Le procès en appel s'est tenu en janvier 2010. La Cour d'appel, par décision du 4 mars 2010, a confirmé le jugement de première instance. La *Supreme Court* du Royaume-Uni a partiellement autorisé la filiale britannique de TOTAL à former un pourvoi contre cette décision. L'audience de plaidoiries devant la *Supreme Court* devrait se tenir dans le courant du premier semestre 2011.

Le Groupe est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile. Le montant de la provision au titre de la responsabilité civile figurant dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 s'élève à 194 millions d'euros après prise en compte des paiements effectués.

Le Groupe considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire et compte tenu des montants provisionnés, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

Par ailleurs, le 1er décembre 2008, cinq sociétés, dont la filiale britannique de TOTAL, se sont vues notifier un acte de poursuites pénales émanant du *Health and Safety Executive (HSE)* et de l'*Environment Agency (EA)*. Par décision du 16 juillet 2010, la filiale britannique de TOTAL a été condamnée au paiement d'une amende de 3,6 millions de livres. La décision tient compte d'un certain nombre d'éléments qui ont atténué les charges qui lui étaient reprochées.

## **Erika**

À la suite du sinistre en décembre 1999 du pétrolier Erika qui transportait des produits appartenant à une société du Groupe, le Tribunal de grande instance de Paris statuant en matière correctionnelle a, par jugement en date du 16 janvier 2008, déclaré TOTAL S.A. coupable du délit de pollution maritime en retenant à son encontre une faute d'imprudance dans la mise en œuvre de sa procédure de sélection du navire (procédure de *vetting*), condamnant TOTAL S.A. à payer une amende de 375 000 euros. Ce jugement prévoit aussi le versement d'indemnités aux victimes de la pollution de l'Erika pour un montant total de 192 millions d'euros, condamnant TOTAL S.A. au paiement de ces indemnités solidairement avec la société de contrôle et de classification de l'Erika, l'armateur de l'Erika et le gestionnaire de l'Erika.

TOTAL a interjeté appel de la décision rendue le 16 janvier 2008, proposant néanmoins aux parties civiles qui le demandaient le paiement définitif et irrévocable des sommes qui leur avaient été respectivement allouées par le Tribunal de grande instance de Paris. Quarante et une parties civiles ont été indemnisées pour un montant total de 171,5 millions d'euros.

Par arrêt en date du 30 mars 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de première instance condamnant TOTAL S.A. au paiement d'une amende de 375 000 euros au titre du délit de pollution maritime. TOTAL S.A. a décidé de se pourvoir en cassation de ce chef.

Toutefois, sur le plan civil, la Cour d'appel a écarté la responsabilité civile de TOTAL S.A. au regard des conventions internationales applicables et en conséquence n'a prononcé de ce chef aucune condamnation contre TOTAL S.A.

TOTAL S.A. considère, en l'état actuel des informations à sa disposition, que cette affaire ne devrait pas avoir un impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

## **Blue Rapid et Comité olympique russe – Régions russes et Interneft**

La société panaméenne Blue Rapid et le Comité olympique russe ont lancé une action à l'encontre d'Elf Aquitaine devant le Tribunal de commerce de Paris, en paiement de dommages-intérêts à raison du retrait d'une filiale d'Elf Aquitaine d'un projet d'exploration-production en Russie négocié au début des années 1990. Elf Aquitaine considère que ces demandes sont infondées. Par jugement en date du 12 janvier 2009, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la société Blue Rapid de son action à l'encontre d'Elf Aquitaine et a déclaré le Comité olympique russe irrecevable. Un appel a été formé contre ce jugement. L'audience de plaidoiries pourrait se tenir dans le courant du premier semestre 2011.

En relation avec ces mêmes faits, et quinze ans après qu'eut été constatée la caducité de ce projet d'exploration-production, une société russe et deux régions de la Fédération de Russie ont lancé une procédure d'arbitrage contre une ex-filiale d'Elf Aquitaine liquidée en 2005 en paiement de prétendus dommages-intérêts dont le montant n'est pas chiffré en l'état de la procédure. Le Groupe considère que cette action est dénuée de tout fondement. Le Groupe a d'ores et déjà engagé et se réserve d'engager toutes actions et mesures appropriées pour assurer la défense de ses intérêts.

## **Iran**

En 2003, la *United States Securities and Exchange Commission (SEC)* suivie par le Département de Justice américain (*DoJ*) ont lancé une enquête en relation avec la recherche d'affaires en Iran et visant plusieurs compagnies pétrolières, dont TOTAL.

Cette enquête porte sur un accord conclu par la société avec un consultant au sujet de champs d'hydrocarbures en Iran et tend à vérifier si des paiements effectués en vertu de cet accord auraient bénéficié à des officiels iraniens en méconnaissant la loi anti-corruption américaine (le « FCPA ») et les obligations comptables de la Société.

Les investigations sont toujours en cours et la Société coopère avec la SEC et le DoJ. Dans le courant de l'année 2010, la Société a, sans reconnaissance de faits, entamé des pourparlers avec les autorités américaines afin d'envisager la possibilité d'une solution transactionnelle à cette affaire. Les transactions avec les autorités américaines comportent habituellement le paiement d'amendes et l'obligation de renforcer les dispositifs internes de conformité et d'autres mesures de réparation.

Dans cette même affaire, une enquête visant TOTAL a été lancée en France en 2006. En 2007, le Président Directeur Général de la Société a été mis en examen au titre de ses précédentes fonctions de directeur Moyen-Orient au sein du Groupe. Depuis cette mise en examen, la Société n'a pas été avisée de développements particuliers par les autorités françaises.

A ce stade, la Société ne peut déterminer quand ces enquêtes vont s'achever et elle ne peut prédire ni leur résultat, ni celui des pourparlers, ni le coût d'une éventuelle solution transactionnelle. La résolution de ces affaires ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière du Groupe, et aucun impact sur ses projets futurs.

### **33) Informations complémentaires**

#### *A) Frais de recherche et développement*

Les frais encourus par le Groupe au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 715 millions d'euros (650 millions d'euros en 2009 et 612 millions d'euros en 2008), soit 0,4% du chiffre d'affaires.

Les effectifs 2010 consacrés à cette activité de recherche et développement sont de 4 087 personnes (4 016 personnes en 2009 et 4 285 personnes en 2008).

#### *B) Droits d'émission de CO<sub>2</sub>*

Les principes relatifs à la comptabilisation des droits d'émission sont présentés dans la note 1T de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2010, la position des installations industrielles du Groupe sous système de marché de quotas Européens (*EU ETS*) montre une longueur accrue par rapport aux quotas alloués dans le cadre des Plans Nationaux d'Allocation des Quotas (PNAQ) qui devrait se confirmer en fin de période 2008 – 2012.

### **34) Évolutions en cours de la composition du Groupe**

#### ➤ **Amont**

- TOTAL a finalisé en novembre 2010 un accord de principe avec Perenco, groupe indépendant français d'exploration et de production, pour la cession de sa participation dans sa filiale amont Total E&P Cameroun, société camerounaise dans laquelle le Groupe détient 75,8% d'intérêt. Cet accord est soumis à l'approbation des Autorités Camerounaises.

Au 31 décembre 2010, les actifs et passifs de la filiale Total E&P Cameroun ont été classés respectivement dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 183 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 137 millions d'euros. Les actifs et passifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 109 millions d'euros et des provisions et autres passifs non courants pour 74 millions d'euros.

- En complément de l'accord signé courant septembre 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés), TOTAL a signé en décembre 2010 un accord pour acquérir une participation supplémentaire de 7,5% dans le projet GLNG, en Australie, pour un montant de 281 millions de dollars auprès de Santos, ce qui portera la participation de TOTAL dans ce projet à 27,5%.

Cette transaction est concomitante à l'entrée dans le projet, à hauteur de 15%, de la société coréenne Kogas et, à l'issue de ces deux transactions qui sont soumises à l'approbation des autorités australiennes (Foreign Investment Review Board), les participations dans le projet seront : Santos (30%, opérateur), Petronas (27,5%), TOTAL (27,5%) et Kogas (15%).

- Total E&P Canada Ltd., filiale de TOTAL, a signé en décembre 2010 plusieurs accords avec la société Suncor Energy Inc. (Suncor) afin d'établir un partenariat stratégique autour des deux projets miniers de sables bitumineux de Fort Hills, opéré par Suncor, et Joslyn, opéré par TOTAL, ainsi que du projet d'upgrader Voyageur, opéré par Suncor. Ces trois projets sont situés en Athabasca dans la province canadienne de l'Alberta. Le principe de ce partenariat consiste à mettre en commun les intérêts détenus dans ces projets et à les partager sur une base 51% pour l'opérateur – 49% pour le partenaire non opérateur.

Ces accords comportent quatre volets principaux liés les uns aux autres :

- TOTAL acquerra de Suncor 19,2% d'intérêt dans le projet minier de Fort Hills. Compte tenu de l'acquisition de la société UTS finalisée en septembre 2010, cela portera la participation de TOTAL à 39,2% du projet Fort Hills tandis que Suncor, opérateur, détiendra 40,8% ;
- Suncor acquerra de TOTAL 36,75% d'intérêt dans le projet minier de Joslyn. TOTAL, opérateur, conservera ainsi un intérêt de 38,25% dans le projet ;
- TOTAL acquerra 49% du projet d'upgrader de Voyageur, opéré par Suncor ;
- Pour équilibrer ces transactions, en particulier pour contribuer aux coûts passés du projet Voyageur, TOTAL versera à Suncor une soulte d'un montant de 1 751 millions de dollars canadiens (valeur au 1er janvier 2011).



La mise en œuvre de ces accords est conditionnée à l'obtention des autorisations réglementaires des autorités canadiennes et de certaines autres approbations.

En conséquence de ces accords, TOTAL renoncera à la réalisation de son projet d'upgrader à Edmonton.

Au 31 décembre 2010, la quote-part des actifs et passifs du projet minier de Joslyn concernée par ces accords a été classée respectivement dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 622 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 8 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent des droits miniers pour 390 millions d'euros et des immobilisations corporelles pour 232 millions d'euros.

#### ➤ **Chimie**

- TOTAL a annoncé en décembre 2010 le projet de cession de ses activités résines photoréticulables et résines de revêtement au groupe Arkema pour un montant en valeur d'entreprise de 550 millions d'euros. Cette cession reste soumise au processus légal d'information consultation des instances représentatives du personnel des deux groupes TOTAL et Arkema ainsi qu'à l'approbation des autorités de concurrence des pays concernés et pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 2011.

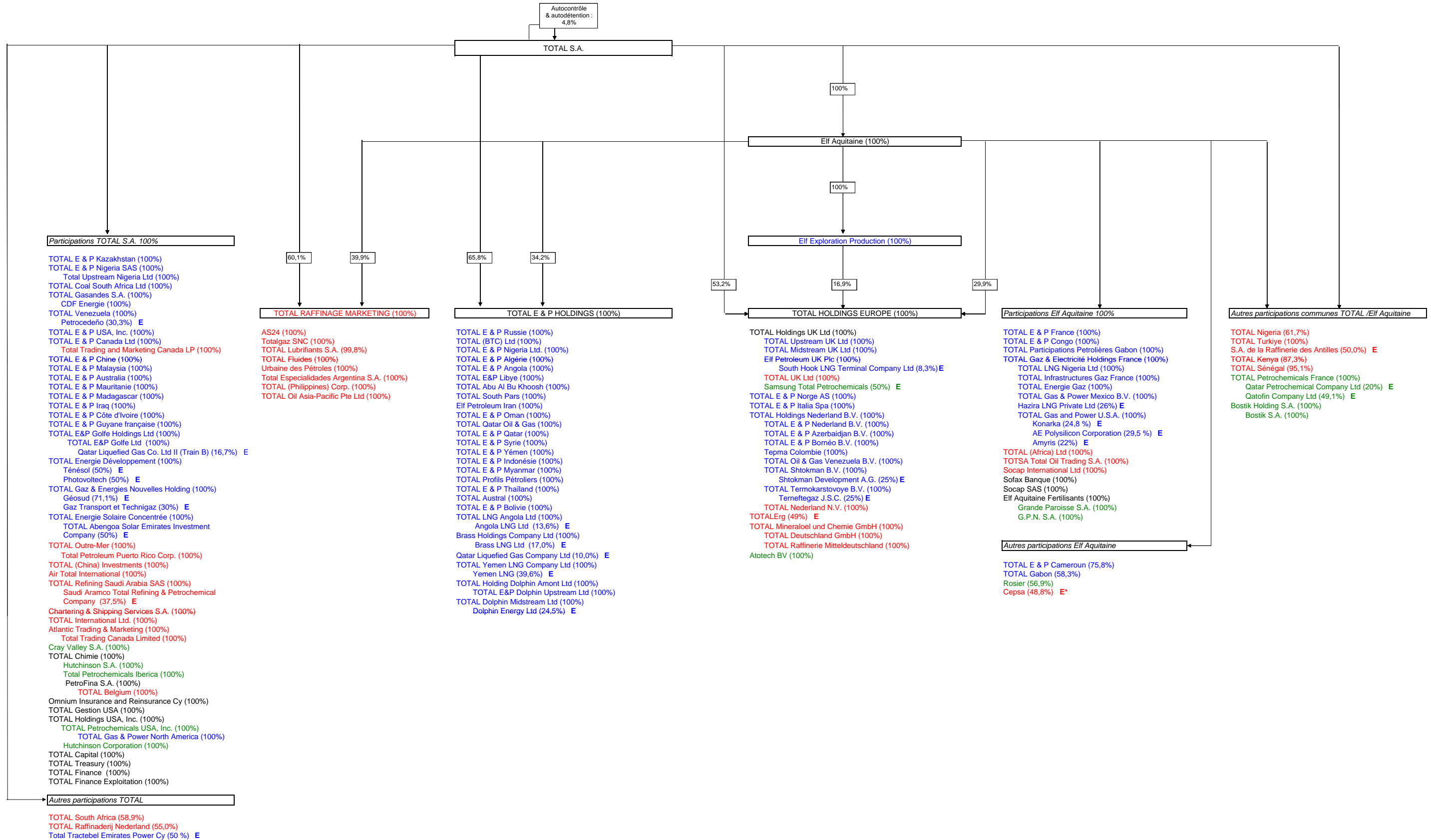
Au 31 décembre 2010, les actifs et passifs des activités résines photoréticulables et résines de revêtement ont été classés respectivement dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 465 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 52 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent principalement un *goodwill* pour 63 millions d'euros, des immobilisations corporelles pour 196 millions d'euros et des stocks pour 138 millions d'euros.

## 35. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation se compose de 687 sociétés, dont 596 font l'objet d'une intégration globale, et 91 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées. Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe. Cette présentation des détentions juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants:

Amont  
Aval  
Chimie  
Holding



\* CEPISA : Société autonome sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, à l'exclusion de tout contrôle